

■ ADAN Ipsos KPMG

ÉDITION 2024

WEB 3 ET CRYPTO EN FRANCE ET EN EUROPE :

POURSUITE DE L'ADOPTION
ET DE LA CROISSANCE DU SECTEUR



BANQUE
DELUBAC & CIE

SESTERCE

RCI

bitpanda

bpifrance



waltio

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : VOLET ADOPTION

1. LE RAPPORT DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS AUX CRYPTOS ACTIFS • 6

- 1.1 La notoriété des crypto-actifs • 7
- 1.2 le nombre de détenteurs et d'intéressés • 9
- 1.3 le profil type de l'investisseur et ses modalités d'investissement • 11

2. LES MOTIVATIONS DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX CRYPTO-ACTIFS ET AUX POLITIQUES ASSOCIÉES • 17

- 2.1 Les motivations de l'investissement et du non-investissement • 17
- 2.2 Les nouveaux usages / nouveaux secteurs d'activité de l'internet de la valeur • 19
- 2.3 Le rapport à la politique de la France et de l'Europe en matière de crypto-actifs • 19

3. LA PERCEPTION DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX ENTITÉS TIERCES PERMETTANT L'ACCÈS AUX CRYPTO-ACTIFS • 20

- 3.1 Les intermédiaires et les canaux de distribution • 20
- 3.2 Les Prestataires de Services sur Actifs Numériques (PSAN) • 22
- 3.3 La conservation des actifs numériques • 22
- 3.4 Le positionnement des banques vis-à-vis des Français et des crypto-actifs • 22

PARTIE 2 : VOLET INDUSTRIE

1. LE PROFIL DES ENTREPRISES FRANÇAISES DU SECTEUR WEB 3 • 24

- 1.1 Enseignement 1 : Les offres Web 3 proposées par les entreprises françaises sont riches et variées • 7
- 1.2 Enseignement 2 : Le secteur français du Web 3 reste jeune et dominé par les TPE • 9
- 1.3 Enseignement 3 : L'année 2024 sera une année de croissance et de conquête pour le marché du Web 3 • 11

2. L'EMPLOI • 35

- 2.1 Enseignement 1 : Pour la première fois, les licenciements ont été plus nombreux que les embauches • 17
- 2.2 Enseignement 2 : Les profils demandés par les entreprises sont de plus en plus variés • 19
- 2.3 Enseignement 3 : Le nombre de spécialistes du Web 3 ne cesse d'augmenter • 19

3. LES FINANCEMENTS • 43

- 3.1 Enseignement 1 : Les montants levés par les entreprises du Web 3 en France sont faibles et de nouvelles levées de fonds sont à prévoir en 2024 • 20
- 3.2 Enseignement 2 : Les investisseurs français sont majoritaires, mais seulement dans les phases d'amorçage des projets • 22

4. LES CLIENTS • 24

- 1.1 Enseignement : La génération des 18-25 ans n'est pas ciblée en priorité par les entreprises du Web 3 • 7

5. LES PARTENAIRES • 35

- 2.1 Enseignement : L'écosystème de partenaires et/ou prestataires s'améliore pour les entreprises • 17
- 2.2 INTERVIEW DELUBAC & Cie • 19

6. LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX • 43

- 3.1 Enseignement 1 : Les entreprises du secteur estiment que les technologies Web 3 sont compatibles avec les enjeux environnementaux • 20
- 3.2 Enseignement 2 : Les initiatives en faveur d'une sobriété accrue du Web 3 sont mal connues • 22
- 3.2 INTERVIEW SESTERCE • 22

7. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FISCAL • 43

- 3.1 Enseignement : La France est en avance sur les mesures réglementaires qui encadrent les actifs numériques, mais le cadre fiscal pose problème aux entreprises Web 3 • 20

8. LE MOT DE LA FIN DE NADIA FILALI - DIRECTRICE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT POUR LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS • 43

MOT DE L'ADAN

Pour la troisième année consécutive, l'Adan est heureuse et fière de mettre le Web 3 à l'honneur dans une étude consacrée à ses visionnaires, qu'il s'agisse des entreprises ou des utilisateurs. Que de chemin parcouru depuis la première édition. Le sujet se déleste peu à peu de sa piètre réputation et l'Internet de la valeur gagne peu à peu une légitimité de moins en moins contestée et contestable. Il s'agit désormais de suivre et se réjouir de la dynamique d'adoption, de professionnalisation et de structuration qui se confirme et s'affirme. Une troisième occasion donc de faire le point, aujourd'hui en 2024.

2024, c'est d'abord quitter une année 2023 difficile, semée d'embûches pour le secteur. En effet, une année entachée par une défiance pesante envers les acteurs de marché, même lorsqu'ils étaient étrangers à la faillite de FTX survenues quelques mois plus tôt, même lorsqu'ils jouaient le jeu de la réglementation depuis toujours. Une défiance concrètement matérialisée par le renforcement de la réglementation, alors qu'une supervision efficace est la seule capable d'agir contre la concurrence déloyale et la fraude qui portent atteinte tant à la compétitivité qu'à la réputation du secteur. Dans l'intervalle, l'industrie a subi nombreuses attaques et injonctions mettant en doute sa légitimité, sa sûreté et son utilité, tant au niveau français (lors des débats sur la loi "influenceurs") qu'au niveau européen (dans le cadre de la réforme en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme) : aucune opportunité de malmener l'approche ouverte et constructive adoptée avec la consécration du règlement MiCA n'est épargnée. La double peine pour le Web 3, qui évolue non seulement dans cet environnement spécifique d'incertitudes et de suspicions, mais également dans un climat orageux pour l'ensemble de la filière de la tech et du numérique.

Pourtant, notre étude le révèle : en 2023, l'adoption des crypto-actifs par les Français - et les autres populations européennes interrogées - n'a pas faibli, au contraire. Pourtant, notre étude le proclame fièrement : en 2023, l'industrie s'est montrée plus que résiliente, déterminée à maintenir le cap de ses ambitions, grandir, se structurer, innover.

Alors pourquoi, tout au long d'une année qui aurait vraisemblablement pu dissuader et décourager les investisseurs en crypto-actifs et les utilisateurs du Web 3, toujours plus de Français et d'Européens sautent dans le "terrier du lapin" ? Pourquoi, malgré les signaux négatifs, cette économie résiste-t-elle ?

Le présent rapport confirme que ni fraudeurs, ni opportunistes, ni marchés baissiers ne remettent en cause les opportunités du Web 3 auxquels la population, qu'elle détienne ou non des crypto-actifs, croit toujours davantage. Si les crypto-actifs constituent une classe d'actifs nouvelle qu'ils savent utiliser à des fins de diversification, dans lesquels ils investissent avec prudence et rationalité, leurs atouts sont également perçus pour des cas d'usage protéiformes (dont certains, comme l'identité numérique décentralisée, ont su révéler tout leur potentiel dans des combats majeurs comme la lutte contre l'addiction et contre l'accès des populations sensibles aux contenus pornographiques). Les Français croient en ce pilier technologique d'une industrie capable de renverser l'échiquier international en re-créditant les conditions nécessaires pour assoir et préserver notre compétitivité, notre autonomie stratégique, nos valeurs. Le Web 3 répond aux attentes des citoyens face aux menaces pesant sur leur autonomie financière, leur vie privée, la propriété de leurs données aujourd'hui traitées par des acteurs puissants difficiles à contrôler, et leur pouvoir d'achat atteint par une chaîne d'intermédiation à rallonge.

Pour construire cet Internet 3.0, en bâtir la diversité d'applications, les entreprises qui portent ces promesses veulent croire en la volonté des pouvoirs publics - plus franche depuis l'appel du ministre Bruno Le Maire d'ériger la France comme moteur européen du Web 3 - , le soutien de parlementaires convaincus, la clarté de la réglementation, l'institutionnalisation et l'appel d'air catalysé par les entreprises traditionnelles précurseurs qui se lancent aux côtés des jeunes structures natives de l'innovation.

Mais pour combien de temps l'industrie restera-t-elle fidèle à nos territoires ? Ne nous reposons pas sur nos lauriers : beaucoup de chemin reste à parcourir pour atteindre notre objectif collectif d'une industrie puissante, compétitive et sûre.

La présente étude vous apprendra en effet qu'en 2024, toujours, malheureusement, le secteur Web 3 continue d'éprouver des difficultés triviales relatives à l'accès aux comptes bancaires, au financement traditionnel et à des produits d'assurance adaptés. Ces freins s'ajoutent au défi à relever par la mise en place de la réglementation. Qu'elle soit imminente (comme MiCA ou JONUM venant encadrer les jeux vidéos Web 3) ou prochaine (comme l'encadrement de la finance décentralisée et des DAO), elle s'inscrit dans une démarche régionale non-harmonisée à l'échelle internationale, épargnant donc les entreprises étrangères qui s'arrangeront pour passer entre les mailles du filet de nos superviseurs. Quand bien même les éclaircies dans le ciel réglementaire sont les bienvenues pour le secteur, voire même attractives pour des acteurs non-européens, la France et l'Europe ne peuvent faire l'économie de politiques publiques de soutien à la croissance et à la compétitivité de l'industrie.

Dans l'espoir que la prochaine édition confirmera le pari pris par nos visionnaires du Web 3, ainsi que le travail acharné et les efforts de l'Adan pour les promouvoir et les soutenir, je vous souhaite une lecture curieuse, instructive et stimulante.

Faustine Fleuret
Présidente et Directrice Générale de l'Adan

MOT DE KPMG

C'est avec un grand enthousiasme que nous présentons cette troisième édition de l'étude d'adoption Web 3 et crypto-actifs, qui est le fruit d'une collaboration continue entre l'Adan & KPMG. Cette étude nous permet d'explorer les complexités d'un secteur Web 3 en constante évolution.

Nous tenons à remercier chaleureusement Faustine Fleuret, l'équipe de l'Adan ainsi que tous les sponsors qui permettent chaque année de publier ces données sur l'adoption des crypto-actifs en France et en Europe, chiffres qui permettent à tout un chacun de mesurer l'ampleur de la transformation à l'œuvre.

Les données d'adoption sur 2023 mettent particulièrement en lumière l'aspect générationnel de cette adoption. Les détenteurs sont de plus en plus jeunes et les relais de croissance se situent donc autant chez les "intentionnistes" que dans les futures générations. En quelques années, cette classe d'actif s'est fait une place dans le portefeuille de près d'un Français sur huit, ce qui représente un record de célérité en termes d'adoption. Dans cette étude, la France démontre un dynamisme certain et comble progressivement son retard d'adoption sur les autres pays européens.

Les portes d'accès à ces actifs continuent de se multiplier avec les possibilités d'exposition indirecte via les ETF mais également l'arrivée des intermédiaires bancaires qui commencent à structurer leurs services. A ce titre, l'approbation des ETF spots aux Etats-Unis semble avoir eu l'effet catalyseur attendu. Les institutionnels ont désormais la possibilité de s'exposer via des fonds proposant une stratégie multi-actifs grâce à des fonds tels que le "All in One Conservative Fund" de Fidelity au Canada qui propose une allocation de 1% en crypto-actifs.

Cette adoption de la part des entreprises et institutionnels rejoint celle des citoyens Français et Européens et participe à une même tendance d'adoption des actifs numériques. En effet, les entreprises continuent d'investir et de mettre en œuvre des solutions (de conservation et de conformité notamment) afin de se préparer à cette transformation numérique.

Pour autant, "l'internet de la valeur" ne peut être réduit au prisme de l'investissement et des marchés financiers. Les données de cette étude démontrent un intérêt pour les apports technologiques sous-jacents et des applications dans les domaines des paiements, de l'identité, du marketing digital, de la traçabilité industrielle ou des jeux vidéo. Par ailleurs, la question de l'impact environnemental de ces technologies émerge également comme un sujet central autant pour les utilisateurs que pour les professionnels de l'industrie.

Cette étude se penche également sur le secteur Web 3 français, dont les acteurs ont su faire preuve de résilience et de capacité d'adaptation lors des deux dernières années. Il demeure encore beaucoup de questions autour de MiCA et de sa traduction très concrète notamment sur le sujet des stablecoins ou des exigences pour les PSAN. Exigences réglementaires qui pourraient avoir des impacts non négligeables sur les acteurs concernés et donc le secteur.

D'après les réponses des entreprises du secteur, ces acteurs restent néanmoins optimistes et l'année 2024 devrait marquer un rebond des embauches et des recherches de financements. La multiplication des formations et cursus académiques proposés par les écoles est également une excellente nouvelle qui contribue à enrichir le gisement de compétences sur le marché pour les entreprises du secteur. Cette industrie contribue à attirer des talents dans les domaines de la finance et des marchés mais également de la cryptographie, des réseaux distribués, infrastructures, de la programmation et de la data science.

N'hésitez pas à partager cette étude ! Elle appartient aux acteurs du Web 3, mais également aux curieux comme aux sceptiques, et sera, nous l'espérons une source de discussions passionnantes.

Rendez-vous l'année prochaine !

Catherine Philippe
Associée Blockchain & crypto-actifs
KPMG en France

PARTENAIRES

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.



La Banque Delubac & Cie, fondée en 1924, est une institution financière indépendante qui offre des services bancaires et financiers spécialisés. Employant près de 350 collaborateurs, elle est présente en France sur 14 sites dont le siège social historique situé en Ardèche. Depuis un siècle, la Banque Delubac & Cie n'a cessé de se réinventer. Audacieuse dans ses stratégies de développement, elle a choisi de s'orienter vers des métiers de niche à forte valeur ajoutée, lui permettant ainsi de se démarquer des banques généralistes.



Elle est la 1^{ère} banque française enregistrée en tant que Prestataire de Services sur Actifs Numériques. Sa signature « Experts et Indépendants » reflète son ADN : indépendance, activités spécialisées et services sur-mesure.

PARTENAIRES



Sesterce construit et gère des datacenters HPC 100% Green (Énergie Verte, Fluide de refroidissements & Réutilisation de la chaleur émise), pour l'industrie de l'IA sur GPU (Stable Diffusion, Machine Learning) et celle de la sécurisation blockchain.

Nous implémentons les dernières technologies de notre laboratoire de recherche le Sesterce Lab dans nos infrastructures.



Fondée à l'aube de 2023, l'ACI se positionne comme l'une des forces motrices derrière le protocole Aave. Nous amplifions votre voix au sein de la communauté de l'Aave DAO et souhaitons montrer l'exemple en catalysant le progrès avec un accent résolu sur les résultats.

PARTENAIRES

Fondé à Vienne en 2014, Bitpanda est l'un des principaux courtiers en crypto d'Europe. Avec plus de 2 800 actifs numériques, dont plus de 350 cryptos et de nombreuses actions, ETF, métaux précieux et matières premières, la licorne autrichienne de la fintech offre l'une des gammes les plus complètes d'actifs numériques disponibles en Europe. Bénéficiant déjà de la confiance de plus de 4 millions d'utilisateurs et de dizaines de partenaires institutionnels, Bitpanda détient des licences dans plusieurs pays et a fait ses preuves en matière de collaboration avec les régulateurs locaux pour garantir la sécurité des actifs. Bitpanda est ainsi l'une des plateformes d'échange les plus sûres et les plus strictement réglementées du secteur. Outre son siège à Vienne, Bitpanda possède des bureaux à Amsterdam, Barcelone, Berlin et Bucarest.



bitpanda

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.



bpifrance

PARTENAIRES

Détenu majoritairement par ses dirigeants fondateurs, le Groupe DLPK est dédié à la conception, à la gestion et à la distribution de solutions financières auprès des professionnels du patrimoine (CGP, institutionnels, banques privées...).

La conception de solutions financières innovantes, via, Tailor Asset Management (gestion collective), Nexo Capital (solutions d'investissement structurées) et Linavest (solutions d'investissement immobilières) ;

La gestion de produits de prévoyance, d'épargne et d'épargne salariale avec Nevidis, Nélia Gestion, Nélia Titres, Go Epargne Entreprise, et avec Warold ;

La distribution de solutions patrimoniales en architecture ouverte auprès de professionnels de la gestion de patrimoine avec Nortia, marketplace BtoB.



DL
PK



waltio

Waltio est le partenaire de 60 000 investisseurs en cryptomonnaies en Europe et leur simplifie la vie. La plateforme offre une gestion aisée des transactions de cryptomonnaies, tout en facilitant la déclaration fiscale. Waltio permet de suivre le portefeuille avec tranquillité, grâce à une solution intuitive qui rend la déclaration de revenus en cryptomonnaies accessible et sereine. Waltio se distingue en offrant une expérience utilisateur optimale pour la gestion des crypto actifs.

PARTIE 1

VOLET ADOPTION

MÉTHODOLOGIE

L'échantillon de l'étude est d'une taille similaire à celui de la précédente édition «Web 3 et crypto en France et en Europe : Adoption par le grand public et applications dans les industries» .

Il couvre un échantillon de 2001 répondants de plus de 18 ans et représentatif de la population française en termes d'âge de sexe, de CSP et de résidence. Les comparaisons avec les données des études antérieures reposent sur des échantillons de taille similaire, respectivement 2003 en 2022 et 1976 en 2023.

Des échantillons complémentaires ont été ajoutés afin de comparer l'adoption des crypto-actifs en France avec celle dans quatre pays européens : l'Allemagne, l'Italie, les Pays Bas et le Royaume-Uni. Ces échantillons couvrent entre 1088 et 1116 répondants interrogés pour les quatre pays. L'âge des répondants est compris entre 18 et 75 ans pour l'ensemble des pays étudiés. Les comparaisons avec les données de l'étude 2023 reposent sur des échantillons de taille similaire, qui comprenaient entre 1097 et 1134 répondants de 18 à 75 ans.

Afin de tenir compte de nouveaux usages et d'adapter notre étude au contexte de 2024, certaines questions ont été supprimées, d'autres ajoutées et certaines modifiées comparativement aux précédentes éditions. Nous parlerons de pays européens au sens géographique du terme, incluant le Royaume-Uni malgré sa sortie de l'Union européenne.

Les termes "crypto-actifs" ou "crypto" sont utilisés pour évoquer sans distinction l'ensemble des crypto-monnaies, jetons non-fongibles (NFT), stablecoins et autres actifs numériques.

Pour la présente étude, le sondage a été réalisé en décembre 2023, soit 11 mois après le sondage de l'étude 2023.



DÉFINITION DES TERMES EMPLOYÉS

LES INVESTISSEURS

Les personnes qui détiennent ou ont déjà détenu des cryptos

LES DÉTENTEURS

Les personnes qui détiennent des cryptos à la date de l'étude

LES DÉTENTEURS ACTIFS

Les détenteurs de crypto-actifs souhaitant continuer d'en acquérir

LES ANCIENS DÉTENTEURS

Les répondants ayant détenu ces actifs dans le passé mais n'en ayant plus à la date de l'étude

LES INTENTIONNISTES

Les répondants qui envisagent l'acquisition de crypto-actifs dans un futur proche

LES INTÉRESSÉS

La somme des investisseurs et intentionnistes

LES RÉFRACTAIRES

Les répondants qui ne souhaitent pas faire l'acquisition de cryptos

Notoriété et utilisation des crypto-actifs



Ensemble des Français (Base 2001)



Notoriété

84% des Français ont déjà entendu parler d'au moins un crypto-actif

16% n'en ont jamais entendu parler



Acceptation

37% ne sont pas réfractaires à l'acquisition de crypto-actifs

46% sont réfractaires à l'acquisition



Acquisition

15% ont déjà acquis des crypto-actifs

22% n'ont jamais acquis de crypto-actifs mais pourraient l'envisager



Dynamique

12% en sont détenteurs

3% sont d'anciens détenteurs



Dynamique

8% sont des détenteurs actuels actifs

4% sont des détenteurs actuels non actifs



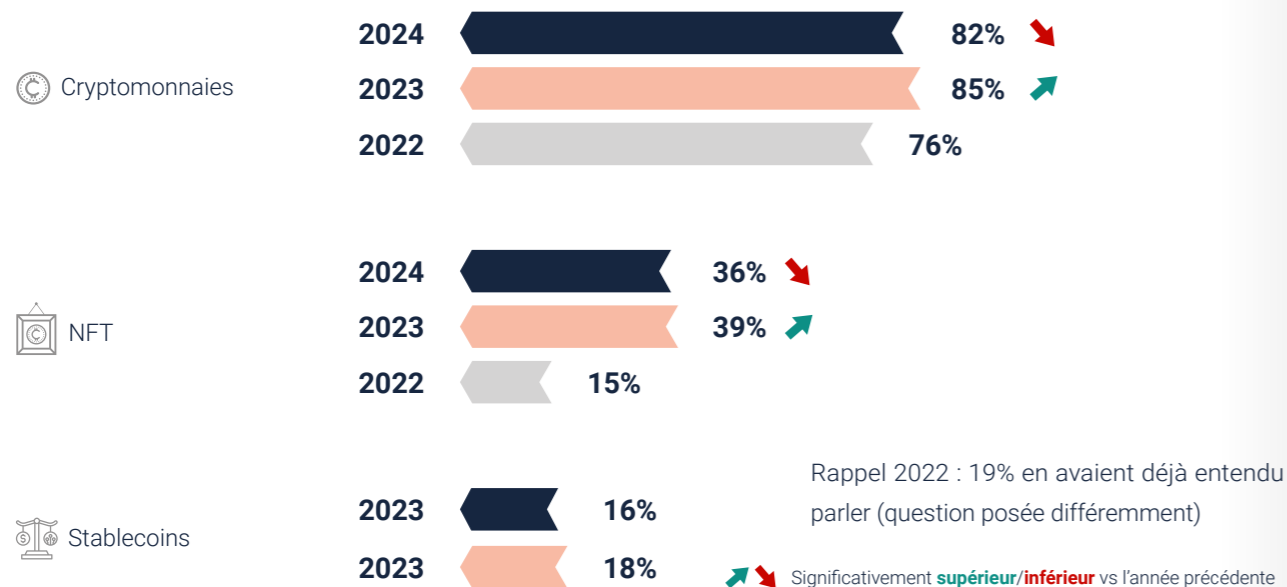
1. LE RAPPORT DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS AUX CRYPTOS-ACTIFS

A LA NOTORIÉTÉ DES CRYPTO-ACTIFS

En France, l'année 2023 a été marquée par des conditions macroéconomiques difficiles (inflation & remontée des taux d'intérêts) pouvant être interprétées comme des raisons de se détourner de certaines classes d'actifs ou d'un traitement médiatique différent des nouvelles technologies. **Pour autant, ces conditions n'ont pas impacté la notoriété des crypto-actifs auprès de la**

population française. En effet, après des hausses de popularité de 9% pour les cryptomonnaies et de 24% pour les NFT en 2022, celle-ci se stabilise : ainsi en 2024, **84% des Français connaissent les crypto-actifs.** Cette tendance s'explique à la fois par une moins forte médiatisation du sujet depuis fin 2022 et par un taux de notoriété ayant déjà atteint un niveau très élevé.

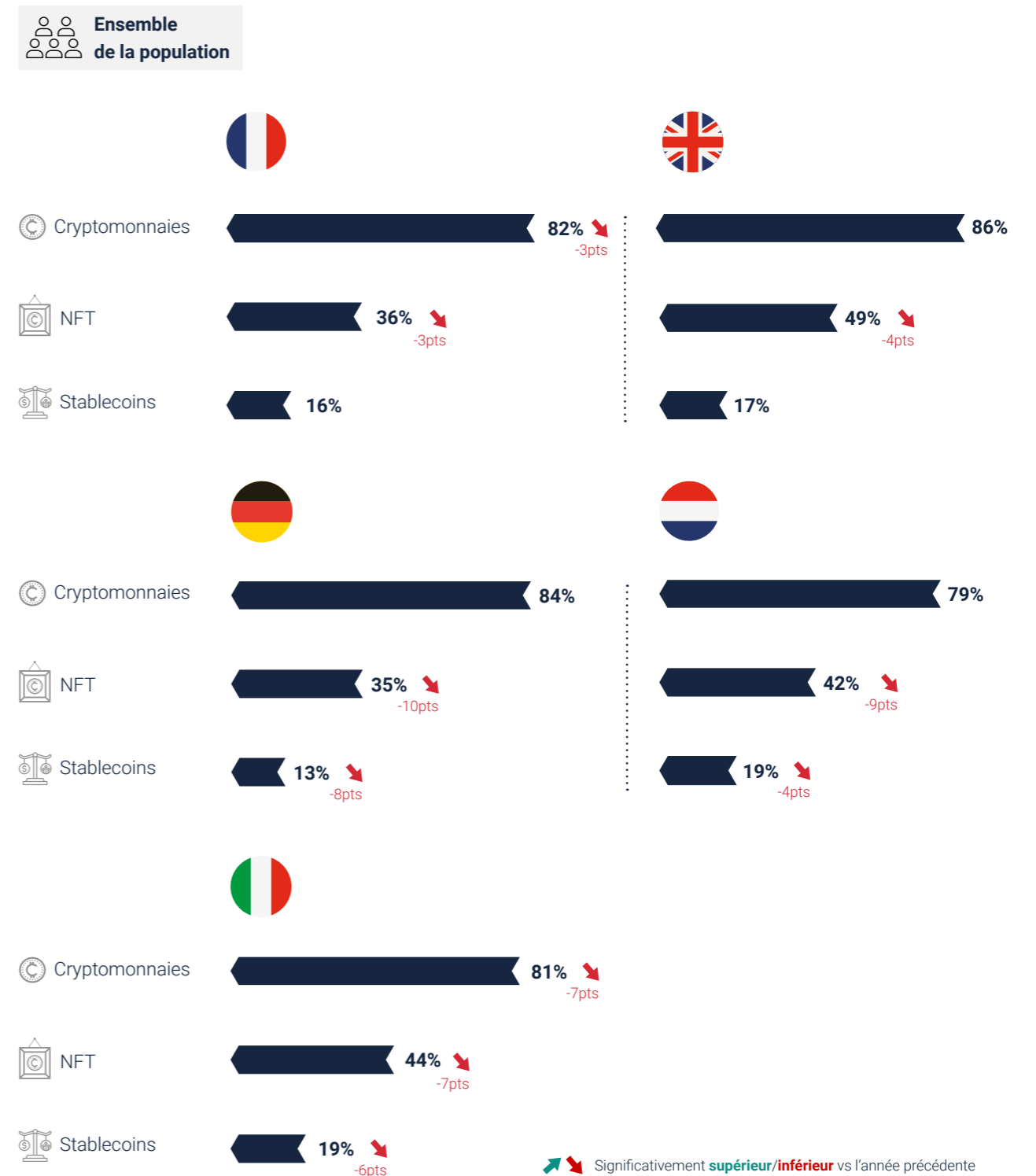
Notoriété et utilisation des crypto-actifs



En raison de leur émergence récente, la popularité des NFT et des stablecoins reste logiquement inférieure à celle des actifs historiques tels que le bitcoin.

Un constat similaire s'observe également chez nos voisins européens.

En 2024, les cryptomonnaies conservent une notoriété élevée dans les 5 pays. Les NFT et stablecoins enregistrent un recul en Allemagne, Pays-Bas et en Italie (où la notoriété de la cryptomonnaie recule aussi)



Comme en 2023, les sources privilégiées par les Français pour s'informer sur les crypto-actifs en 2024 demeurent dans l'ordre : les réseaux sociaux avec 28% (- 4 points), puis les médias généralistes avec 23% (- 6 points). Cette baisse est en ligne avec une plus faible médiatisation, ainsi qu'une portée plus faible de sujet sur les réseaux

sociaux. Les autres sources sont les médias spécialisés (13%), les rapports et articles institutionnels (9%), ceux des entreprises (6%) et enfin les salons et événements (5%) dans des proportions sensiblement équivalentes aux réponses de l'année dernière.

B LE NOMBRE DE DÉTENTEURS ET D'INTÉRESSÉS

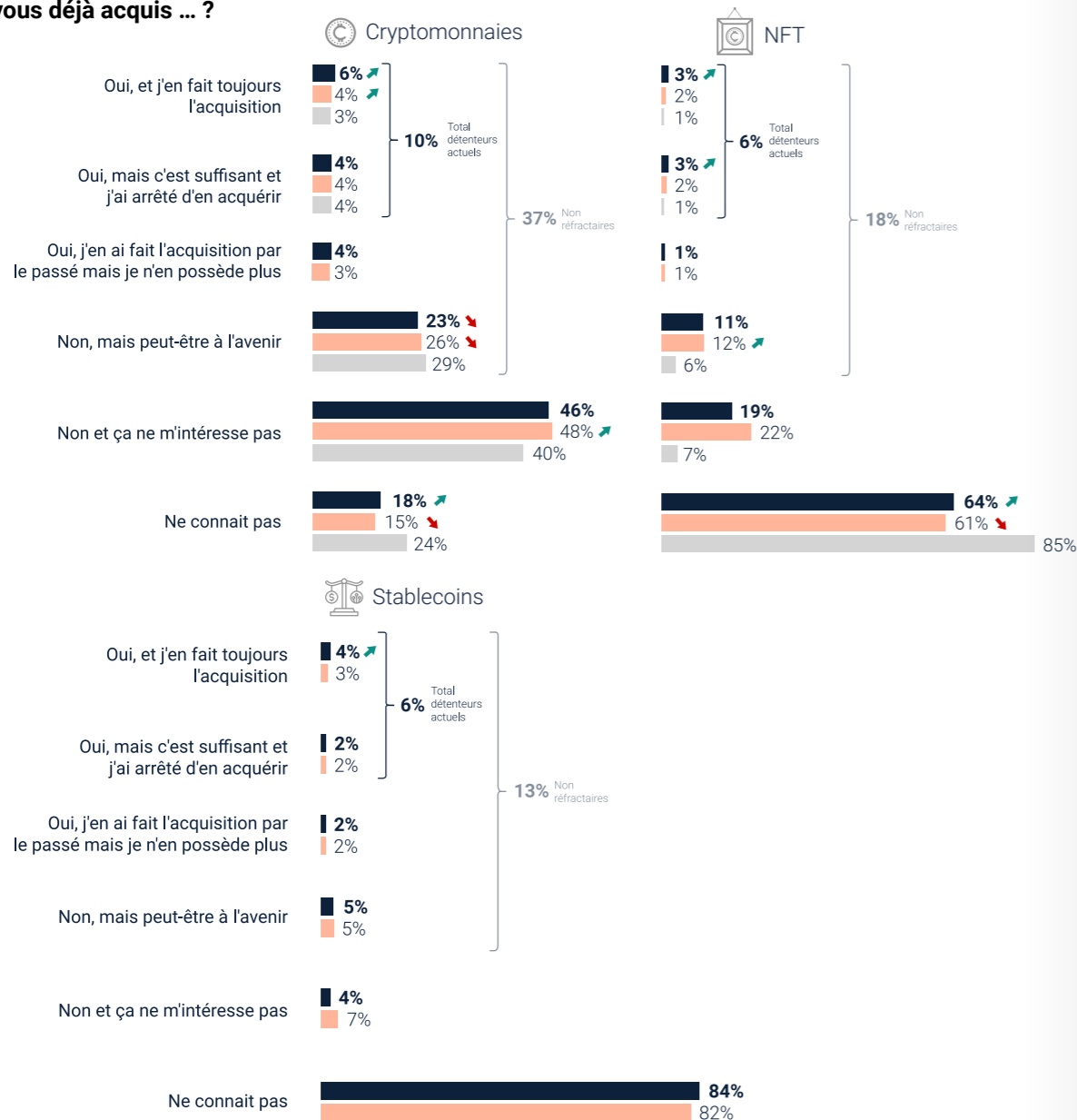
EN FRANCE

Début 2024, 12% des Français possèdent des crypto-actifs, ce qui représente une augmentation de 28% du nombre de détenteurs depuis 2023 (9,4%), soit une adoption avoisinant les 6,5 millions de personnes.

Si l'on considère uniquement les détenteurs dits « actifs » nous observons que cette population passe de 3% à 8% sur deux ans. Cette tendance coïncide avec un rebond des valorisations du marché des cryptomonnaies, dont la capitalisation totale s'élevait à 900 milliards¹ d'euros au moment du sondage de janvier 2023 contre 1700 milliards d'euros en décembre 2023.

L'adoption constatée sur l'année 2023 s'inscrit dans un cycle de marché transitoire vers une année 2024 plus prometteuse sur le plan des valorisations si l'on considère les deux premiers mois (+26% pour la capitalisation totale entre janvier et mars 2024). Un schéma déjà observé en 2020 et 2021, où une transition d'un marché baissier vers un marché haussier s'est aussi opérée, si on se base sur les données relatives à l'ancienneté des détenteurs.

Avez-vous déjà acquis ... ?



1 [Graphiques de capitalisation boursière de crypto monnaies | CoinGecko](#)



Pour les cryptomonnaies seules : 14% des Français en ont possédé et 10% en possèdent encore, soit une hausse de 20% des détenteurs actifs depuis début 2023.

23% des Français envisagent d'en acquérir à l'avenir, soit une baisse de 3 points depuis début 2023 et de 6 points depuis début 2022. Ce recul peut être expliqué par les doutes que peuvent susciter les faillites et fraudes (FTX, Genesis ou BlockFi) et un contexte macroéconomique réduisant pour partie l'épargne disponible.

À titre de comparaison, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a constaté dans sa Lettre de l'observatoire de l'épargne² de décembre 2023, un regain d'intérêt chez les Français pour les placements en bourse, à 32% après une baisse pour atteindre 25% en 2022, contre 29% en 2021. Une autre étude de l'OCDE³ pour l'AMF publiée en novembre 2023 sur la base de 8 456 Français de 18 ans ou plus, sondés par l'institut de sondage Audirep en mai 2023, confirme les données de la précédente étude soulignant une convergence autour des chiffres d'adoption.

Nous observons également une légère augmentation des ex-détenteurs de cryptomonnaies (4% par rapport à 3% début 2023). Ces ex-détenteurs constituent un potentiel de reconquête dans le cadre d'une année 2024 de hausse des cours avec environ 50% qui considèrent le fait d'investir à nouveau.

2 [Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°55 - Décembre 2023 | AMF \(amf-france.org\)](#)

3 [Les nouveaux investisseurs particuliers en France : Attitudes, connaissances et comportements - OCDE \(oecd.org\)](#)

En synthèse :

Une part des intentionnistes ont passé le pas de l'acquisition d'où une baisse progressive de cette population au cours des différentes éditions du sondage. Début 2024, près d'un Français sur huit détient des crypto-actifs, et presque un quart envisage toujours malgré tout d'en acquérir à l'avenir.

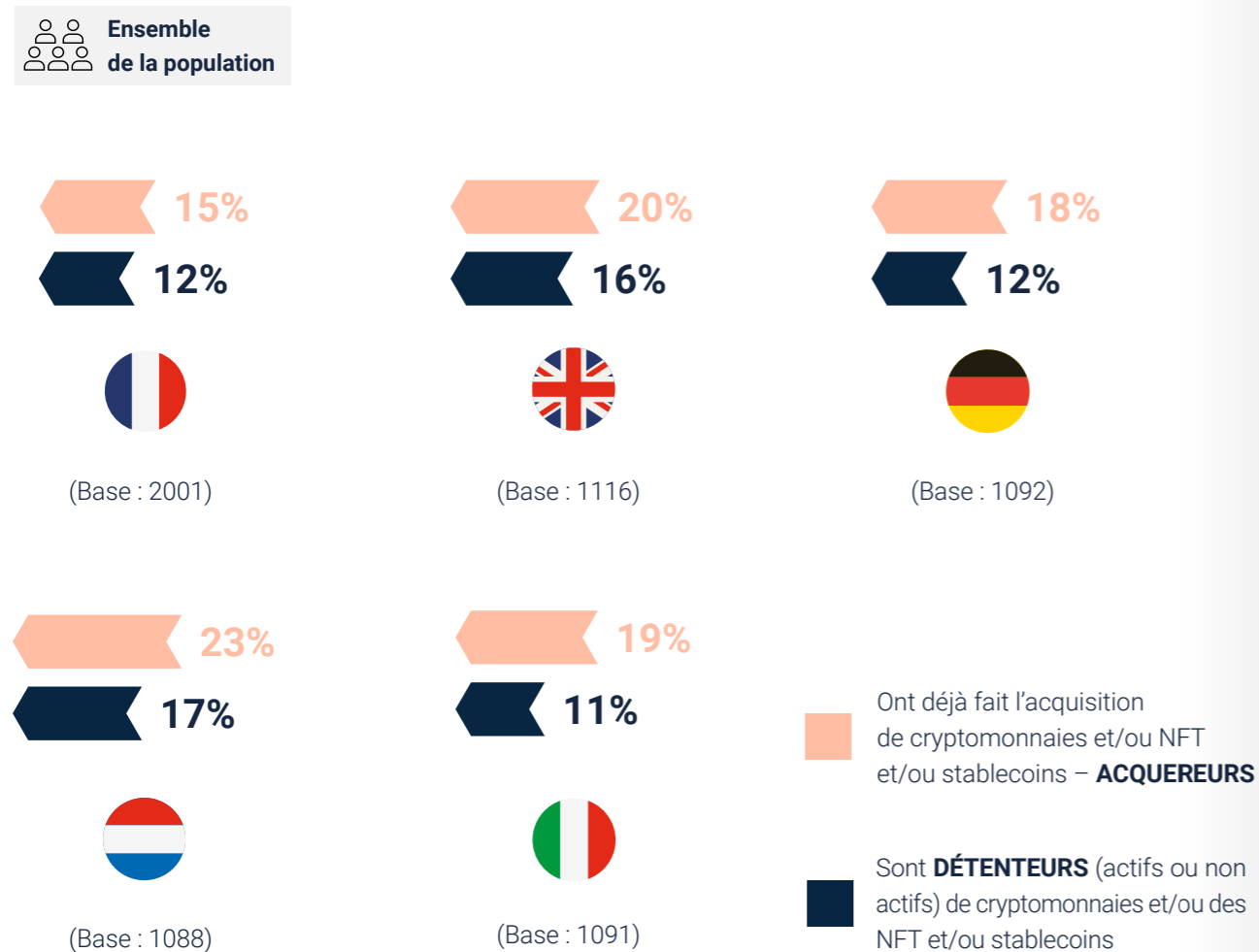
Il convient de rappeler qu'il s'agit d'une analyse sur les populations majeures et que les moins de 18 ans constituent une part importante des détenteurs à venir. Comme en témoigne également la baisse de l'âge moyen des détenteurs. (voir partie 1.c)

Concernant les *stablecoins* : 6% des Français en détiennent, 2% en ont possédé et 5% sont des « intentionnistes ». Le manque de connaissance reste un obstacle majeur à l'acquisition de ces actifs, notamment car les cas d'usages pour le grand public sont liés à un investissement préalable en cryptomonnaies et via la Finance Décentralisée (*DeFi*) (cf. II.b les nouveaux usages).

En ce qui concerne les NFT, 7% des Français en ont possédé et 6% en détiennent actuellement soit un triplement du nombre de détenteurs sur deux ans, passant de 2 à 6%. Une progression de ce segment qui se poursuit donc malgré la baisse médiatisée de la valorisation de certaines collections de NFT. Ainsi, cette croissance traduit une meilleure compréhension du NFT et des usages qui se multiplient. Au-delà d'un simple actif, il est désormais perçu comme un support technologique pour de multiples cas d'usage portés par les *corporates* à destination des particuliers, comme en témoignent les nombreuses initiatives de marques reconnues mondialement (Starbucks, Nike, Louis Vuitton, etc.).

En Europe

Acquisition et détention des crypto-actifs



Parmi les pays sondés, c'est aux Pays-Bas que le taux de détenteurs de crypto-actifs est le plus élevé. En effet, le taux d'adoption s'y maintient à 17%, tandis que le Royaume-Uni affiche un recul de 2 points du nombre de personnes ayant investi en cryptomonnaies, s'établissant désormais à 16%. L'Allemagne suit avec 12% et l'Italie enregistre une baisse du nombre de détenteurs à 11%. La France se positionne donc en troisième place aux côtés de l'Allemagne, avec 12% de détenteurs actuels de crypto-actifs, comme évoqué précédemment. Il est important de noter que, malgré

une baisse généralisée des « intentionnistes » au sein de ce panel européen, c'est en Italie et en France que ce groupe est le plus représenté soulignant un vivier d'adoption encore fort pour les prochaines années dans ces deux pays. Par exemple, même si la France et les Pays-Bas enregistrent le même nombre d'investisseurs « non réfractaires », la France dispose d'un potentiel d'acquisition plus important que ses voisins européens avec une moindre part de sa population ayant déjà acquis des crypto-actifs.

En synthèse :

Alors que la France accusait début 2023 un retard par rapport aux autres pays européens interrogés, l'adoption des crypto-actifs par les Français continue d'augmenter en 2024, tandis qu'elle se stabilise ou recule dans les autres pays sondés. L'évolution du niveau de connaissance des crypto-actifs est similaire dans tous les pays par rapport à 2023. Il en résulte que les différences culturelles ou les particularités propres à chaque pays semblent s'atténuer au regard de la convergence sur l'adoption en cours.

En ce qui concerne les NFT et les stablecoins, une tendance similaire est observée dans les pays européens : la part des détenteurs actifs actuels est en recul de 3 points en Allemagne, de 2 points en Italie et de 1

point aux Pays-Bas, tandis que les détenteurs passifs se stabilisent. À l'opposé, en France, les détenteurs actifs de NFT et de stablecoins ont augmenté d'un point. Comme pour les cryptomonnaies, la France se démarque car là où celle-ci enregistre un niveau d'intentionnistes stable et une diminution du nombre de réfractaires, ses voisins observent une forte baisse du nombre d'intentionnistes et une hausse généralisée du nombre de réfractaires. Cette divergence peut s'expliquer par le fait que la France rattrape son retard en matière d'adoption avec une acquisition plus récente comme en témoigne le faible nombre d'anciens détenteurs. Nos futures études permettront d'identifier si la France creusera à l'avenir l'écart type entre ces deux catégories, suivant ainsi la courbe d'adoption de nos voisins européens.

C LE PROFIL TYPE DE L'INVESTISSEUR ET SES MODALITÉS D'INVESTISSEMENT

SOCIOLOGIE DE L'INVESTISSEUR FRANÇAIS

Selon notre échantillon, **les hommes représentent 70% des acquéreurs de crypto-actifs en France (30% étant donc des détentrices)**, un écart qui s'est accentué par rapport à l'année précédente où ils constituaient 64% des acquéreurs. Le baromètre de l'épargne et de l'investissement publié par l'AMF⁴ en mars 2023 souligne aussi cette différence entre les femmes et les hommes, qui s'applique à d'autres classes d'actif comme les actions d'entreprises cotées et dans des proportions similaires. Plusieurs motifs sont évoqués dans cette étude entrant en résonance avec les caractéristiques propres de l'investissement en crypto-actifs :

- Un besoin d'informations plus fort alors que les canaux d'acquisition traditionnels offrant du conseil sont encore peu développés (peu de CGP ou absence de propositions d'exposition de la part d'institutions financières) ;
- Un rapport au risque différent selon les actifs et aussi dans les temporalités d'investissement ;
- Des différences plus nettes pour les CSP+ de moins de 35 ans entre les femmes et les hommes alors que la population détentrice de crypto-actifs demeure jeune (comme décrit par la suite).

Cependant, on observe toujours une quasi-égalité chez les intentionnistes, avec 51% d'hommes et 49% de femmes mettant en exergue les difficultés d'accès évoquées ci-dessus selon les sexes.

La surreprésentation des jeunes continue de se renforcer parmi les Français ayant déjà détenu des crypto-actifs, avec 57% d'entre eux ayant moins de 35 ans, contre 50% début 2023. La tranche d'âge 18-24 ans voit même sa représentation doubler, passant de 12% à 24% de détenteurs en 2024. Alors que la majorité des détenteurs se situait dans la tranche d'âge 25-44 ans début 2023 (58%), c'est donc désormais la tranche 18-34 ans qui prédomine début 2024 (56%) et vient confirmer la tendance structurelle à l'acquisition chez les jeunes. En outre, les chiffres confirment que les jeunes investissent plus aisément dans les crypto-actifs, ce qui reflète l'évolution de la consommation de produits et de services numériques ainsi que l'adoption des nouvelles technologies par cette population. À l'inverse, ces mêmes caractéristiques peuvent représenter une barrière à l'entrée pour des profils plus âgés majoritairement plus réfractaires au caractère numérique de ces actifs.

4 [BaromètreAMF_Les femmes et l'investissement en bourse_Mars2023_version_publiable.pdf \(amf-france.org\)](https://www.amf-france.org/fr/actualites/BarometreAMF_Les_femmes_et_linvestissement_en_bourse_Mars2023_version_publiable.pdf)

Les catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) représentent pour leur part 49% des détenteurs, un chiffre inférieur à celui de l'année précédente qui était de 56% et supérieur par rapport aux 46% constatés deux ans auparavant. Cela indique, outre l'effet inflation, que les comportements sont étroitement liés aux tendances de marché. En effet, il semble qu'en année de baisse des valorisations comme en 2022, les CSP+ ont démontré une plus forte dynamique d'acquisition.

Sur le plan des revenus, la même tendance de rééquilibrage s'opère avec les foyers gagnant plus de 60 000 euros nets par an. Le pourcentage de détenteurs actifs se situant dans cette tranche de revenus est de 15% soit deux fois plus élevé que la moyenne des Français (7%). Néanmoins, cette proportion était de 27% pour l'édition précédente et à 3% pour l'étude 2022.

La plus forte proportion de détenteurs se trouve désormais dans la tranche des foyers à revenus inférieurs, avec 31% gagnant moins de 18 000 euros contre 22% l'année dernière.

CARACTÉRISTIQUES DE L'INVESTISSEMENT TYPE

En 2024, le bitcoin a conservé sa position en tant que cryptomonnaie préférée des Français avec 60% des acquéreurs qui en ont déjà eu. Le nombre moyen de cryptomonnaies différentes détenues par investisseur s'est établi à 1,8. Parmi les « actifs », le jeton d'Ethereum (l'ether), le jeton de Polkadot (DOT) et le jeton de Solana (SOL) se sont démarqués en termes de proportion. Cela peut notamment s'expliquer par les performances financières de ces actifs dans les semaines précédant le sondage.

De façon cohérente par rapport à l'édition 2023, 84% des acquéreurs de crypto-actifs conservent une banque traditionnelle en tant que banque principale. Cependant, ils sont aussi deux fois plus susceptibles d'être clients des banques en ligne (29% contre 18% pour l'ensemble des Français) et des néo-banques (13% contre 5% pour l'ensemble des Français), ce qui est vraisemblablement corrélé à l'âge des investisseurs.

Enfin, l'adoption des crypto-actifs touche toutes les zones géographiques, mais l'on observe une réelle différence chez les détenteurs actuels entre les zones urbaines et rurales. La région parisienne (30%) et les grandes villes (37%) sont surreprésentées par rapport aux petites communes rurales (10%) et de moins de 20 000 habitants (7%), un écart qui se creuse depuis 2 ans. Cette tendance est toutefois moins marquée chez les anciens détenteurs et ceux envisageant d'investir prochainement, dont la distribution géographique est presque identique à celle de la population française.

Du côté de la fréquence des transactions, 80% des Français possédant des cryptomonnaies réalisent moins de deux transactions par mois, un pourcentage en baisse par rapport au taux de 88% de l'année dernière. La frange la plus active, soit celle réalisant plus de dix opérations par mois, a augmenté, passant de 1,4% l'année dernière à 6% cette année. Cette augmentation est à remettre dans le contexte de marché haussier qui s'accompagne d'une tendance plus marquée à la diversification sur d'autres actifs que bitcoin. Nous avons constaté l'inverse en année de repli des cours, avec les données de 2022. Cette hausse doit être relativisée et va toujours à l'encontre d'un stéréotype présentant les détenteurs de cryptomonnaies comme des traders en puissance. Cette population existe mais reste marginale.

I LES PROPORTIONS DE L'INVESTISSEMENT

EN FRANCE

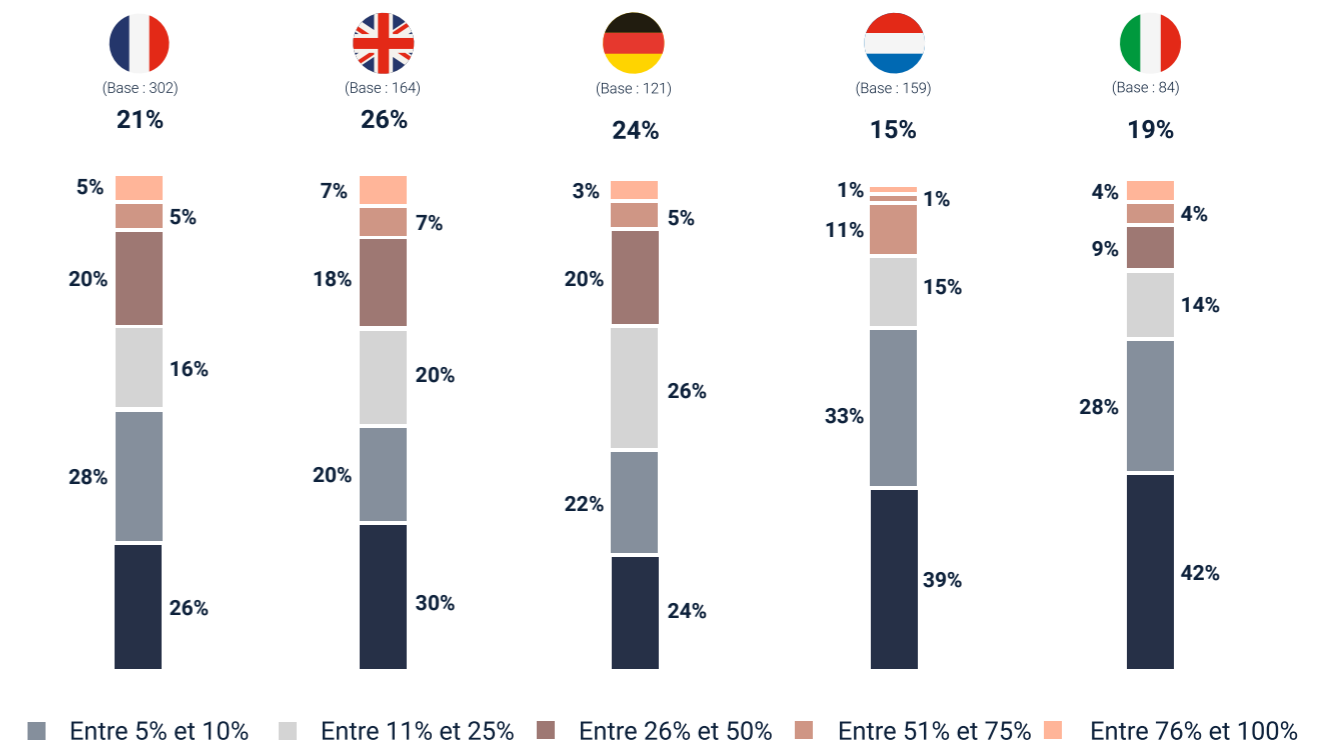
Une majorité, soit 54% des investisseurs en crypto-actifs, consacre moins de 10% de leur épargne à cette classe d'actifs, 36% des investisseurs consacrent entre 10% et 50% de leur capacité d'épargne aux crypto-actifs et seuls 10% des investisseurs y consacrent entre 50% et 100%. **En moyenne, 21% de la capacité d'épargne des investisseurs est allouée aux crypto-actifs en fin d'année 2023.** En ce qui concerne les cryptomonnaies, la comparaison sur les trois études permet de mettre en exergue une augmentation de la part de ces actifs dans la composition de l'épargne des investisseurs. Sur ceux qui ont déjà détenu des cryptomonnaies, la proportion de personnes dont l'investissement représente moins de 10% du total de l'épargne est passée de 76% à 57%.

Pour ceux dont la proportion dépasse les 50% du total, la dynamique est conséquente avec une augmentation de 1% à 10% en deux ans. La moyenne de capacité d'épargne consacrée aux cryptomonnaies s'élève à 21%, comme pour les crypto-actifs. Cette donnée n'est pas comparable au taux d'épargne moyen de 10,7% enregistré l'année dernière du fait d'une méthode de calcul différente⁵. De leur côté, les acquéreurs de NFT et de stablecoins allouent en moyenne respectivement 30% et 27% de leur épargne dans ces actifs. Bien souvent, les détenteurs de NFT ou *stablecoins* sont aussi des détenteurs de cryptomonnaies entretenant de fortes convictions et prenant plus de risques quant à cet investissement.

Part de l'épargne investie



Base : A fait l'acquisition de crypto-actifs (détenteurs actuels actifs ou non actifs ou anciens détenteurs)



⁵ La question en 2023 était posée en tranche. Pour calculer une moyenne, nous avons pris le milieu de chaque tranche, nous n'avons pas la distribution exacte des % investis. En 2024, nous posons la question de façon ouverte, et ce sont les répondants qui nous donnent un %. Ainsi, le calcul de la moyenne est donc plus précis.

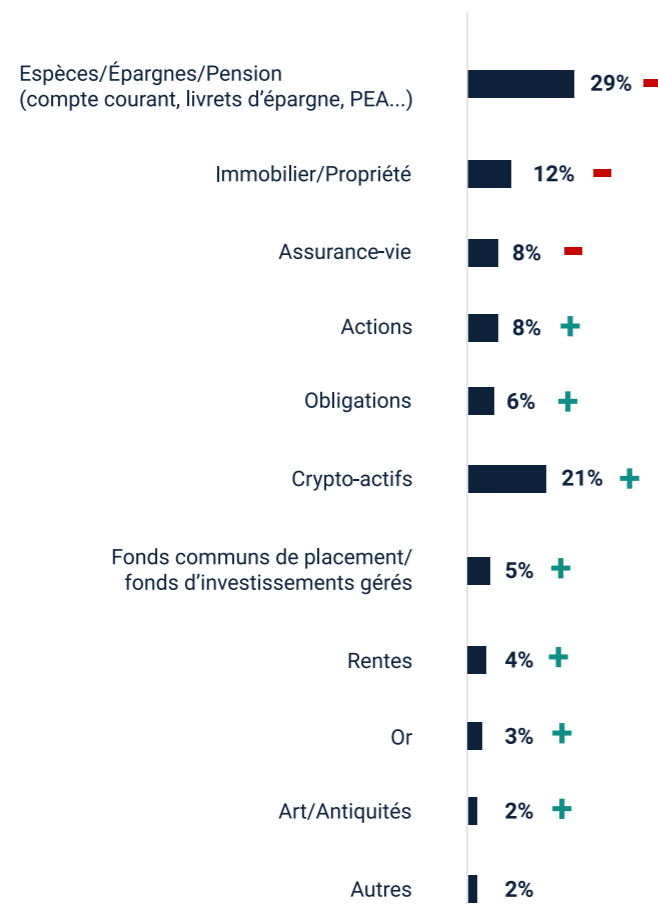
En considérant les volumes, les dynamiques suivent l'augmentation de l'allocation relative aux crypto-actifs.

En effet, bien que la majorité des investisseurs en cryptomonnaies (75%) ait investi moins de 5000€ comme l'année dernière (74%), un transfert s'est opéré entre les tranches 0 à 500 € et 500 à 5000 € sur l'année écoulée avec une proportion passant de 32% à 39%. Le constat est équivalent pour la tranche de 10 000 € à 50 000 €.

Selon les hypothèses proposées l'année dernière⁶, les Français auraient ainsi investi entre 32,5 et 42,5 milliards d'euros dans les cryptomonnaies, soit une augmentation moyenne de plus de 60% depuis début 2023 où nous évoquions une fourchette de 20 à 25 milliards d'euros en volume. Il est intéressant de noter que l'exposition moyenne reste stable par rapport à l'année dernière, comprise entre 4 650 € et 6 000 €. La hausse en valeur absolue des investissements en cryptomonnaies s'explique donc par une augmentation du nombre global d'acquéreur.

Répartition de l'épargne des Français

 **Ont déjà fait l'acquisition (Base 302)**



Si l'on compare à présent en intégrant l'ensemble des véhicules d'investissement dans notre équation, les crypto-actifs représentent 3% de l'épargne d'un Français moyen et 21% de celle d'un Français ayant déjà acquis des crypto-actifs. **En comparaison avec les autres investisseurs Français, les investisseurs de crypto-actifs investissent deux fois plus dans les actions et diversifient davantage leur épargne dans des obligations ou d'autres actifs alternatifs tels que l'art ou l'or.** Par exemple, 52% des investisseurs de crypto-actifs affirment avoir également placé au moins 1% de leur épargne en actions, soit environ deux fois plus que la moyenne nationale, puisque seuls 23% diversifient de la sorte leur épargne. En parallèle, ceux qui sont réfractaires aux crypto-actifs affichent une réticence générale à l'investissement : seulement 14% affirment avoir placé au moins 1% de leur épargne en actions.

Les Français n'ayant pas investi dans les crypto-actifs ont tendance à privilégier des investissements plus traditionnels tels que l'immobilier et les assurances-vie.

DL
PK

L'essor des crypto-actifs : Un nouveau paradigme pour les gestionnaires de patrimoine

L'étude 2024 de l'Adan sur l'adoption des crypto-actifs et la santé de l'industrie du Web 3 marque un tournant décisif dans le paysage de la gestion d'épargne et d'actifs. Cette analyse révèle un secteur en pleine émergence, caractérisé par l'apparition de nouveaux investisseurs et un potentiel d'utilisation des actifs numériques qui ne peut plus être ignoré.

Les crypto-actifs, longtemps considérés comme une niche spéculative, gagnent aujourd'hui en légitimité et en popularité. Leur adoption croissante par un public varié, allant des investisseurs individuels aux institutions, témoigne d'une mutation profonde des attitudes et des pratiques en matière d'investissement. Ces nouveaux actifs offrent des possibilités de diversification inédites, avec des risques et des rendements distincts de ceux des actifs traditionnels. Au sein de DLPK, nous attachons une importance particulière depuis 30 ans dans la sélection des supports et produits d'investissement proposés à nos partenaires.

Les conseillers en gestion de patrimoine se trouvent désormais à un carrefour crucial. Ignorer cette évolution reviendrait à négliger une composante de plus en plus pertinente du portefeuille d'investissement moderne. La demande pour une expertise en crypto-actifs est réelle

et croissante. Elle nécessite une adaptation rapide des compétences et des connaissances, pour guider les clients à travers les complexités et les opportunités de ce nouveau marché. C'est notre métier, notamment chez Nortia, d'accompagner et d'acculturer les conseillers en gestion de patrimoine.

Par ailleurs, les usages des actifs numériques vont bien au-delà de la simple spéculation. Leur intégration dans des solutions de financement innovantes, de tokenisation d'actifs, ou encore dans les systèmes de paiement et les contrats intelligents, ouvre la voie à une révolution dans divers secteurs économiques. Ces technologies permettent une plus grande transparence, efficacité, et offrent de nouvelles voies pour la création de valeur.

En conclusion, l'étude Adan souligne un impératif pour les professionnels de la finance : s'adapter, se former et innover. Les crypto-actifs ne sont plus une tendance passagère, mais un élément clé d'une transformation financière globale. Pour les conseillers en gestion de patrimoine, il s'agit d'une opportunité unique de se positionner à l'avant-garde d'une nouvelle ère d'investissement.

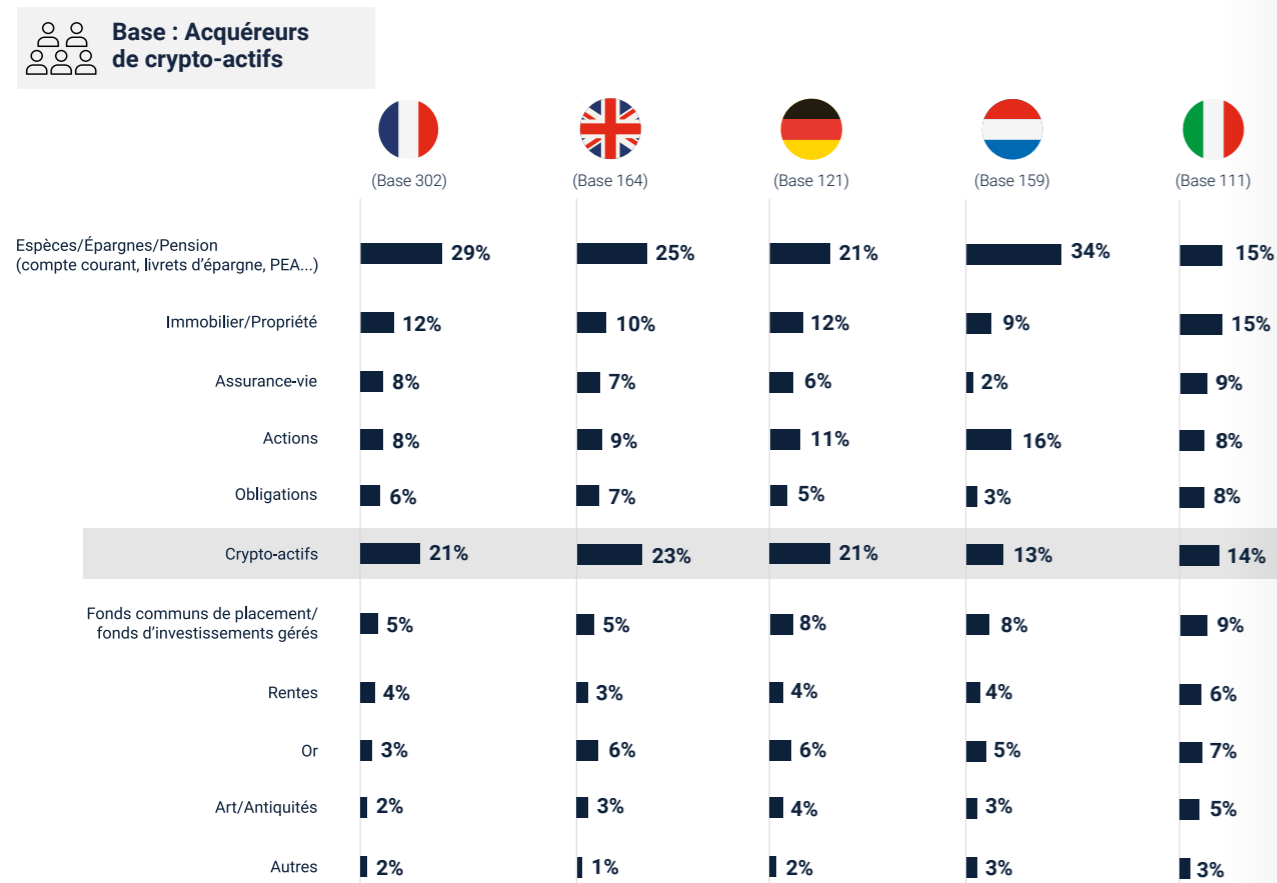
⁶ 1/3 de chaque tranche comme moyenne pour hypothèse conservatrice et 50 000 euros pour la plus haute tranche et 1/2 et 70 000 euros pour la deuxième hypothèse.

EN EUROPE

Contrairement au début de l'année 2023, la France ne présente plus le taux moyen d'épargne investie en crypto-actifs le plus faible parmi le panel de pays européens sondés. L'Hexagone enregistre ainsi, en 2024, un taux d'épargne moyen de 21%, supérieur à celui des Pays-Bas et de l'Italie, qui sont respectivement de 15% et 19%. Les différences entre les pays sont moins marquées qu'auparavant, avec un écart-type plus restreint allant de 15% à 26%, contre 11% à 25% l'année précédente.

Les Allemands et les Britanniques continuent de dominer le panel européen en termes de proportion de leur épargne investie dans les crypto-actifs, avec respectivement 52% et 54% d'entre eux ayant alloué plus de 10% de leur épargne en crypto, soit 20% à 30% de plus que dans les autres pays européens.

Répartition de l'épargne des Français



Ces derniers ont une majorité d'investisseurs de crypto-actifs ayant investi entre 1% et 10% de leur épargne, comme en France où 54% des investisseurs se situent dans cette fourchette.

En moyenne, à rebours des pratiques observées en France, **les populations des autres pays européens tendent à diversifier davantage leur épargne**, notamment vers des véhicules alternatifs tels que les actions, les obligations ou les fonds communs de placement. À l'inverse, les Français semblent privilégier les assurances-vie ou l'immobilier pour épargner.

2 LES MOTIVATIONS DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX CRYPTO-ACTIFS ET AUX POLITIQUES ASSOCIÉES

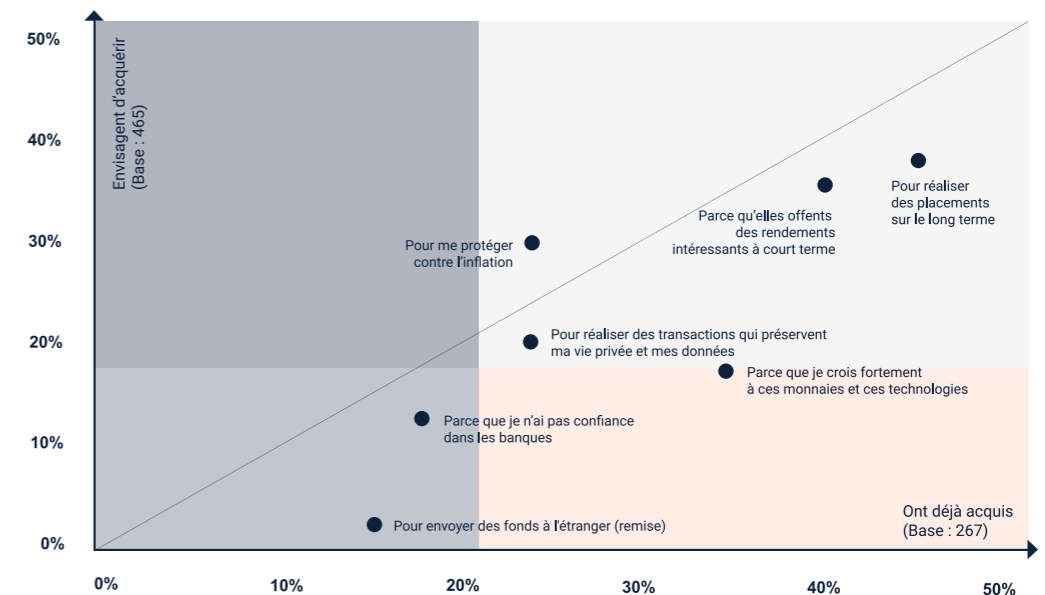
A LES MOTIVATIONS DE L'INVESTISSEMENT ET DU NON-INVESTISSEMENT

Comme les années précédentes, l'acquisition de crypto-actifs par les Français reste d'abord motivée par la recherche de rendement financier. 46% des Français en ayant déjà fait l'acquisition l'ont fait car ces actifs offrent des rendements intéressants à court terme, devant les raisons idéologiques ou d'usage (paiement notamment) pour les Français qui envisagent d'acquérir. Ces motivations soulignent que cette classe d'actifs demeure perçue en France principalement comme un support d'investissement. A l'inverse de certains pays en crise (politiques et économiques) dans lesquels les usages de paiement sont prépondérants.

On note une perception croissante des cryptomonnaies comme un actif refuge, avec 34,4% des acquéreurs convaincus par cette idée contre 30,3% en début d'année 2023, sentiment renforcé par le contexte inflationniste (inflation de 4,9% sur l'année 2023 suivant un pic à 5,2% en 2022) et la hausse des valorisations des crypto-actifs.

De même, par rapport à 2023, l'horizon d'investissement s'allonge. L'augmentation de l'attrait pour le placement à long terme chez les détenteurs le montre, qu'ils soient actifs ou non (de 41% à près de 48% pour les détenteurs actifs). Cette évolution peut s'expliquer par l'évolution de la perception des cryptomonnaies comme valeur refuge mais aussi par la maturité des investisseurs de ce marché qui réagissent moins fortement à la volatilité des cours.

Les motifs idéologiques constituent la troisième raison majeure d'acquisition. **La majorité des investisseurs et des non-investisseurs intentionnistes recommandent d'autres utilités aux crypto-actifs, au-delà de l'investissement, ce qui les distingue des autres classes d'actifs** et reflète une compréhension croissante des opportunités de l'internet de la valeur par le grand public.



Concernant les *stablecoins* : les Français sont premièrement motivés par leur utilisation dans le cadre de la finance décentralisée (53%), suivie par l'opportunité de couverture contre la volatilité (44%), et les possibilités de transferts de fonds et paiements (42%). Au niveau des Français détenteurs actifs, l'utilisation des *stablecoins* dans le cadre de la finance décentralisée comme raison d'acquisition encore plus prononcée (60%), témoigne plus généralement du développement de la DeFi. L'évitement d'événements fiscaux liés aux cryptomonnaies (34%) est une raison invoquée en stagnation par rapport à l'année dernière (33%). La hausse des prix des crypto-actifs justifie la tendance à la baisse de la volonté de se couvrir contre la volatilité (-4 points) et la tendance à la hausse de la volonté d'accès aux transferts de fonds et de paiements (+13 points) par rapport à l'année dernière.

Par rapport à 2023, l'intérêt pour les NFT reste stable, pour l'art numérique (45% contre 44% en 2023) et les programmes de fidélité (31,4% contre 30,8% en 2023) et s'apprécie s'agissant des jeux vidéo (33,6%, +6 points) et de l'identité décentralisée (23,6%, +8 points). L'intérêt pour ces derniers a été popularisé par les marques qui les utilisent pour rendre ludique (ou « gamifier ») l'expérience client et donner accès à

des communautés exclusives, à des événements ou à des récompenses au travers de ces actifs. L'intérêt pour les NFT d'avatars personnels augmente légèrement (23,3%, +3 points), en particulier parmi les détenteurs actifs qui cherchent à décentraliser leur identité en ligne ou à marquer leur appartenance à certaines communautés d'utilisateurs.

Dans un environnement économique moins favorable aux investissements, notre sondage montre que les principaux obstacles à l'achat de crypto-actifs par les Français sont leur perception du risque (27%) et le manque d'épargne disponible (18%) juste derrière le simple désintérêt (41%), sentiment logiquement plus marqué chez les réfractaires (64%). **D'autres sont découragés par le manque d'offres bancaires en crypto-actifs (19% pour les anciens détenteurs et 17% pour ceux envisageant un achat)**, par le manque de temps (20% et 14%, respectivement) ou par le coût estimé trop élevé des crypto-actifs (16% et 13%). Les préoccupations telles que le manque de réglementation, l'appréhension du défi technologique et intellectuel ou les impacts environnementaux apparaissent moins dissuasives, ce qui indique une meilleure compréhension de ces technologies et des réglementations en développement en Europe.

I ENVIRONNEMENT

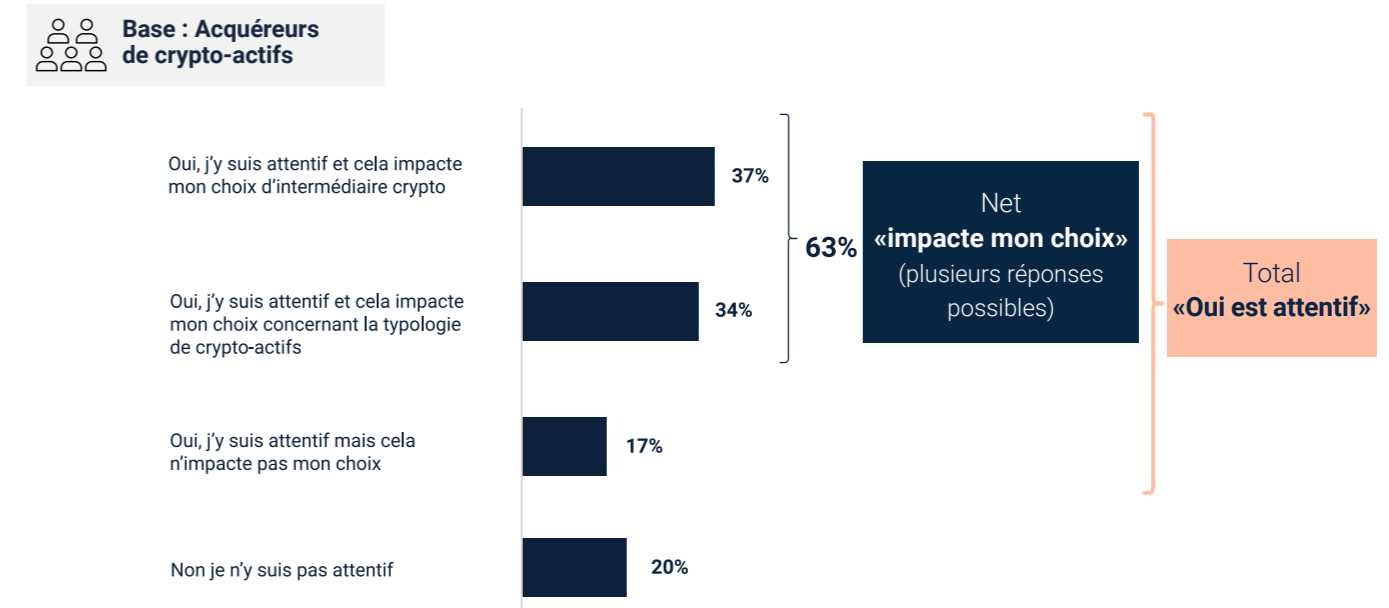
Une majorité significative d'investisseurs en crypto-actifs, soit 80%, exprime sa préoccupation quant à l'impact environnemental de ces technologies, et 63% considèrent que cela influence le choix de leurs intermédiaires (37%) ou la typologie de leurs investissements (34%).

Le profil type des investisseurs en crypto-actifs, souvent jeune et avec un niveau d'éducation élevé, peut expliquer cette sensibilité aux questions environnementales. Malgré une meilleure information du public, et plus de nuances au sujet de la consommation d'énergie réelle

de ces technologies, 6% des français non investisseurs continuent de citer l'impact environnemental comme une barrière à l'acquisition.

Sur ce point, la législation européenne entend répondre aux attentes de la population d'investisseurs en imposant aux intermédiaires de fournir davantage d'informations concernant l'impact environnemental de leurs produits et services. Cette transparence accrue pourrait aider à reconquérir une partie des détenteurs non-actifs ou les anciens acquéreurs sensibles à la question de l'impact environnemental.

L'impact environnemental des crypto-actifs



B LES NOUVEAUX USAGES / NOUVEAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'INTERNET DE LA VALEUR

I IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Les Français manifestent un désir d'indépendance vis-à-vis des GAFAM concernant la gestion de leurs données personnelles. En effet, lorsque leur est évoqué la mise en place d'une identité numérique, 43% d'entre eux déclarent ne pas vouloir qu'elle tombe aux mains de ces opérateurs. Une statistique qui grimpe à 79% chez les investisseurs en crypto-actifs, ces derniers étant souvent particulièrement attentifs aux possibilités offertes par la cryptographie pour

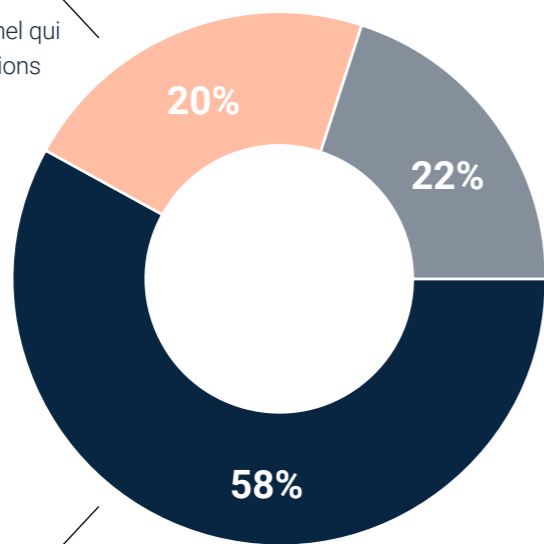
la gestion de l'identité numérique. Qui plus est, ces Français intéressés sont 58% à affirmer privilégier une vérification autonome au moyen d'un portefeuille numérique, sans l'intervention directe d'un tiers ou de l'État. Il est important de préciser que la question posée n'a pas fait référence aux crypto-actifs, mais uniquement aux modalités (recours à un tiers public, privé ou une solution d'auto-souveraineté) constitutives d'une identité numérique.

Solutions alternatives aux GAFAM

Est intéressé par une solution indépendante des GAFAM (Base 868)

43% des Français sont intéressés par une solution de vérification de l'identité en ligne indépendante des GAFAM

Par à un tiers institutionnel qui dispose de vos informations d'identité



Par vous-même, grâce à un portefeuille numérique sécurisé

Or les technologies sous-jacentes aux crypto-actifs jouent un rôle central ici, en permettant cette vérification autonome de l'identité en ligne grâce à un

portefeuille numérique sécurisé. Ce mécanisme de désintermédiation des GAFAM s'inscrit comme un catalyseur vers les nouvelles applications du Web 3.

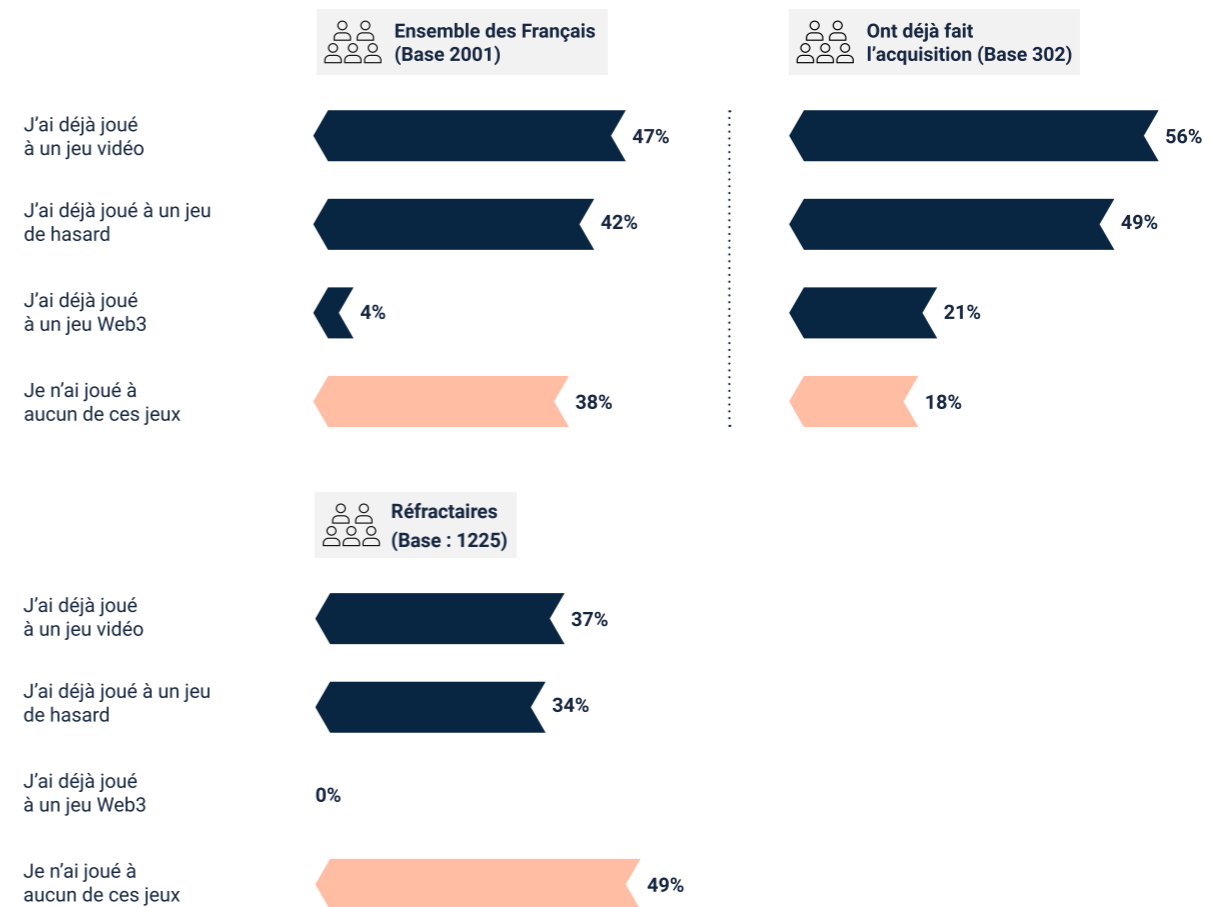
II JEUX VIDEO WEB 3

Les jeux vidéo constituent une pratique largement répandue en France et cette industrie représente un champ d'opportunités considérable pour les technologies du Web 3. Des acteurs français natifs du secteur sont déjà solidement établis dans ce domaine, à l'instar de Sorare ou de Cometh et les entreprises plus traditionnelles du jeu investissent progressivement dans ce secteur. **Bien que la pratique spécifique des jeux Web 3 reste à ce jour marginale par rapport à l'ensemble de la population française ou des joueurs de jeux vidéo, elle concerne tout de même 21% des**

acquéreurs de crypto-actifs majeurs (soit environ 1,7 millions de personnes) et présente un fort potentiel de croissance à puiser notamment dans ce bassin d'adeptes des jeux classiques.

En effet, les Français se prêtant aux jeux vidéo montrent un intérêt comparable, tant pour l'aventure proposée que pour l'opportunité financière offerte par ces jeux. Cela est corroboré par une augmentation de l'intérêt pour les NFT liés aux jeux vidéo, concernant 33,4% des détenteurs de NFT.

Solutions alternatives aux GAFAM



Par ailleurs, la propriété numérique offerte par les crypto actifs - et donc les NFT de jeux vidéo - pose de nouvelles questions quant à la qualification de ces actifs. Ainsi, la France souhaite encadrer ces nouvelles pratiques et nouveaux usages dans le secteur du jeu vidéo par un cadre réglementaire spécifique : JONUM (jeux à objets numériques monétisables). Ce régime permettrait de sécuriser et encadrer l'utilisation des

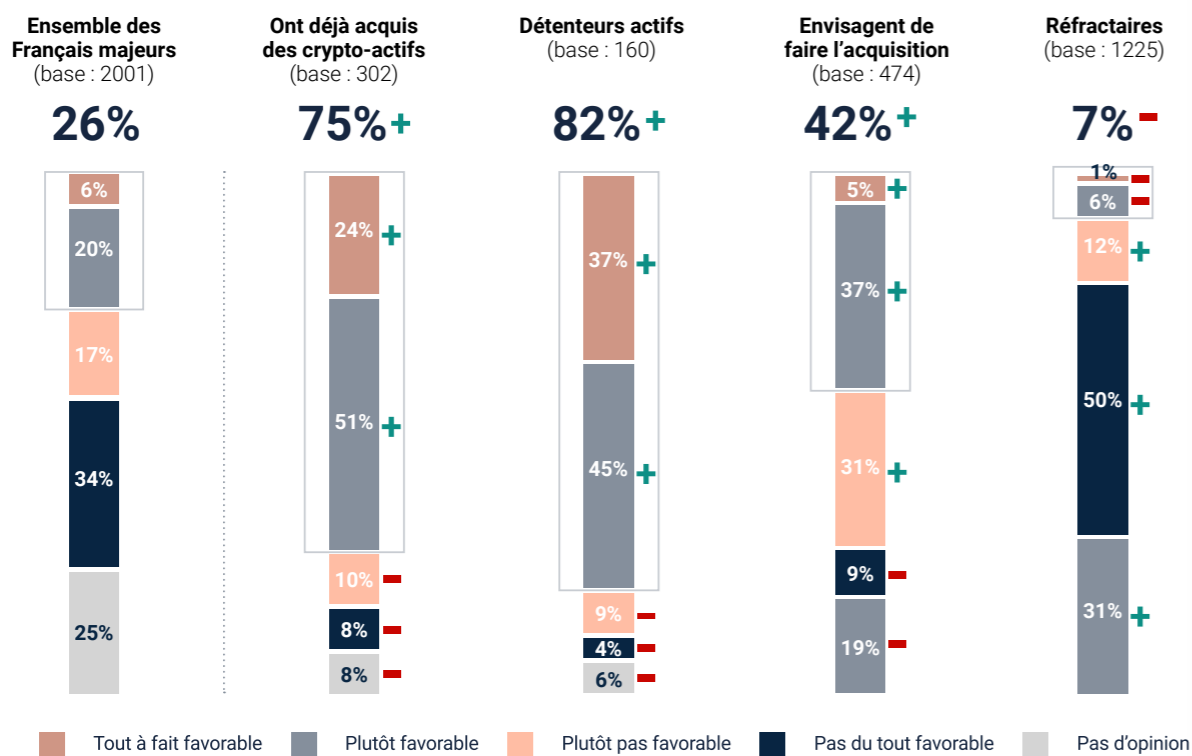
NFT comme ceux utilisés par Sorare, la Française des Jeux (Ultimate Numbers) ou encore PMU (Stables) dans leurs projets respectifs. Le projet JONUM, en cas d'adoption au Parlement, serait un texte pionnier au niveau mondial dans le domaine, comme l'a été la loi PACTE ayant inspiré par la suite le règlement européen MiCA (*Markets in Crypto-Assets*).

III PAIEMENTS

26% des Français se disent favorables au développement des paiements en crypto-actifs. Cette proportion est en augmentation de 5 points par rapport à 2023 parmi les anciens détenteurs et les détenteurs actifs de crypto-actifs (respectivement 75% et 82% soutiennent en 2024 l'essor des paiements en crypto-actifs). En revanche, seuls 7% des réfractaires y sont favorables et leur grande représentativité au sein de la popula-

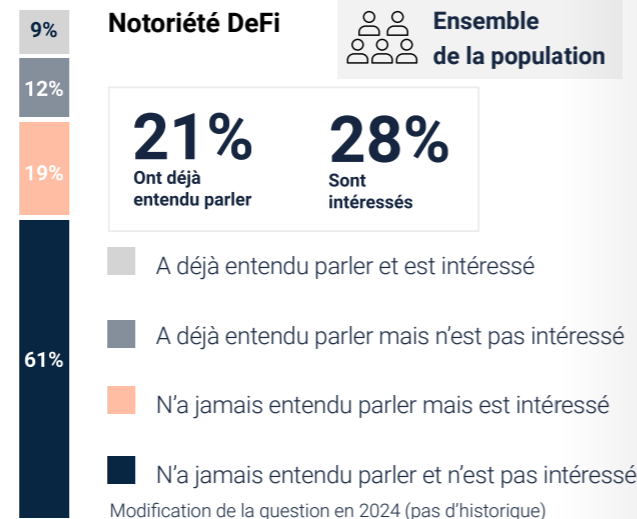
tion française conduit à ce que plus de la moitié des Français demeurent méfiants vis-à-vis du développement des paiements en crypto-actifs. Cette méfiance reflète une prudence ou une réticence qui peuvent être attribuées à divers facteurs, tels que la volatilité des crypto-actifs, les préoccupations réglementaires ou la compréhension encore limitée de l'intérêt de cette nouvelle forme de paiement.

Développement du paiement en crypto-actifs



IV FINANCE DÉCENTRALISÉE

Depuis 2023, la notoriété de la finance décentralisée (DeFi) se maintient auprès de 2 Français sur 10, représentant 21% de la population. Parallèlement, on constate une utilisation et un intérêt important pour la DeFi chez les investisseurs en crypto-actifs, une tendance qui peut être attribuée à une meilleure acculturation, ainsi qu'à la multiplication des protocoles de DeFi (y compris ceux issus du secteur français) et à la baisse des frais de transaction à l'œuvre avec l'émergence de solutions de scalabilité. A noter que l'Union européenne doit œuvrer à des propositions réglementaires spécifiques pour la DeFi : la clarification d'un tel cadre à l'avenir encouragera encore davantage son adoption par le grand public.



ACI

L'adoption des actifs numériques en France continue de croître, marquant une évolution significative dans la manière dont les Français diversifient leur patrimoine. Au-delà de l'aspect patrimonial, la France se distingue par sa contribution exceptionnelle à l'écosystème des actifs numériques, grâce à un vivier d'ingénieurs et de fondateurs talentueux issus de l'Hexagone. Cette avancée s'explique en partie par le rôle pionnier de la France dans l'adoption de la réglementation PSAN avec la loi PACTE, qui a servi de modèle sur de nombreux aspects pour MiCA à l'échelle européenne.

L'ACI, aujourd'hui, se positionne comme l'une des premières sociétés au monde à être le prestataire de service direct d'une organisation autonome décentralisée (DAO), soulignant ainsi l'évolution des investissements vers les structures décentralisées. Les investissements d'aujourd'hui sont les DAO de demain, et cette transformation représente une nouvelle ère dans la

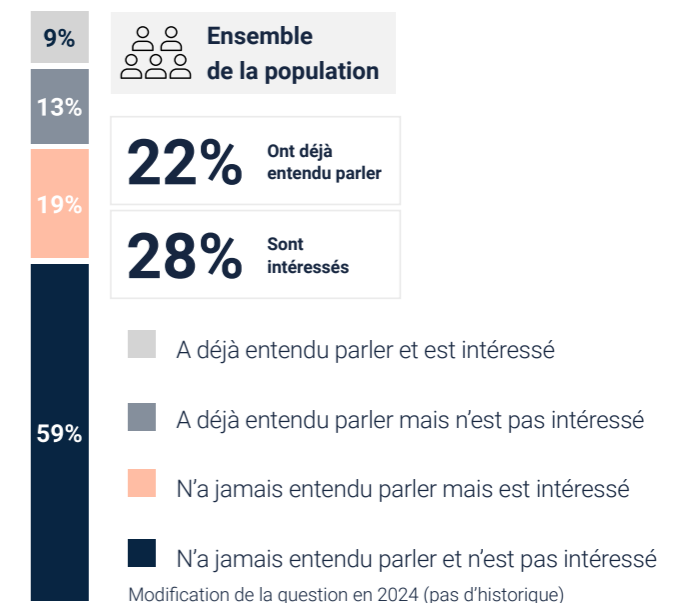
gestion et l'organisation des entreprises numériques. Nous sommes fiers - en qualité de représentants du comité DeFi de l'Adan - de contribuer à notre mesure à ce changement de paradigme.

La France se trouve maintenant à un tournant, avec l'opportunité de mener une fois de plus en définissant un cadre réglementaire équilibré pour la finance décentralisée (DeFi). Ce faisant, elle pourrait non seulement favoriser l'émergence des leaders de demain dans ce domaine mais également transformer son territoire en un hub majeur d'attraction pour l'innovation et l'investissement dans l'industrie. Nous espérons que la France et l'Europe prendront leur juste place dans ce mouvement, consolidant ainsi leur position dans l'adoption et la réglementation des actifs numériques. Cette dynamique pourrait favoriser le développement d'un écosystème propice à l'innovation.

V MONNAIES NUMÉRIQUES DE BANQUE CENTRALE (MNBC)

Si la notoriété des **Monnaies Numériques de Banque Centrale (MNBC)** reste assez faible parmi une grande majorité des Français (77,9% n'a jamais entendu parler de ces projets) 76% des investisseurs en crypto-actifs se montrent favorables à un projet de MNBC, mais ce soutien est conditionné par la garantie de confidentialité de leurs données que seul une MNBC émise et circulant sur des réseaux *blockchain* pourrait apporter (choix technologique à la main des banques centrales, par exemple non assumé à ce stade par la Banque centrale européenne). En revanche, les individus réfractaires aux crypto-actifs sont pour 77% d'entre eux également opposés aux MNBC et aux projets de monnaies numériques en général. Cela peut s'expliquer par une réticence envers des perspectives de disparition des espèces et d'atteinte à la vie privée.

Notoriété MNBC



C LE RAPPORT À LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE EN MATIÈRE DE CRYPTO-ACTIFS

EN FRANCE

63% des acquéreurs de crypto-actifs pensent que la France ne favorise pas le développement du secteur Web 3, alors que 21% estiment qu'elle le soutient. Lorsque cette perception est reportée à l'ensemble de la population française, 32% considèrent que la France ne promeut pas l'industrie Web 3, et une faible part, soit 5%, pense que la France la soutient.

De façon cohérente au constat qu'une vaste majorité d'entre eux juge le soutien de la France insuffisant, seuls 4% des investisseurs en crypto-actifs considèrent le pays comme moteur sur la scène européenne. 20% estiment qu'il reste du chemin à parcourir pour mieux le positionner et 22% pensent que la France a déjà trop de retard à rattraper vis-à-vis d'autres juridictions jugées comme encourageant davantage l'innovation.

Pourtant, les crypto-actifs sont perçus comme des sources d'opportunités pour la France. Parmi celles-ci, les répondants soulignent principalement qu'une industrie forte et compétitive serait bénéfique pour la capacité d'influence dans le monde (28%), la souveraineté numérique (28%), le développement d'une plus grande puissance économique (27%), la capacité à créer des emplois (27%) et à rayonner dans le monde entier (26%). Pour les investisseurs en crypto-actifs, chacune des opportunités susmentionnées emportent plus de 60% d'adhésion parmi eux. Il est important de souligner que la perception du cadre réglementaire joue ici un rôle clé, il est désormais perçu comme un avantage concurrentiel vis-à-vis de l'international. Malgré une frilosité notable des Français dans l'appréciation de la compétitivité de la France dans ce domaine, l'arrivée annoncée sur le territoire d'acteurs comme OKX ou Coinbase, faisant suite à celles de Binance et Circle, couplé au développement des acteurs européens (Bitpanda, Coinhouse, etc.) renforce la perception positive des investisseurs quant à l'opportunité que les crypto-actifs et son secteur représentent pour la France.

Sur le plan européen, les Français expriment des doutes quant à la capacité de l'Europe à favoriser le développement du Web 3, avec seulement 30% d'entre eux exprimant leur confiance. Seuls 6% des Français estiment que l'Europe soutient cette industrie et une grande majorité n'a pas d'avis sur la question, témoignant d'un manque d'information sur les actions de l'Union en la matière.

Ces positions, comparables à celles observables au niveau de la France, se retrouvent chez les investisseurs en crypto-actifs : 63% doutent de la capacité de l'Europe à se démarquer comme région mondiale du Web 3 et moins d'un acquéreur Français sur cinq (19%) affirment que l'Europe soutient déjà l'industrie du Web 3.

EN EUROPE

En Europe, la majorité des acquéreurs de crypto-actifs perçoivent que la politique de leur pays ne favorise pas suffisamment le secteur du Web 3. Une impression particulièrement répandue parmi les acquéreurs de crypto-actifs italiens (73%) là où les acquéreurs néerlandais ne sont que 58%. Néanmoins, alors que l'Italie et les Pays-Bas enregistrent chacun entre 4% et 5% de sa population affirmant que son pays soutient déjà l'industrie, les investisseurs en crypto-actifs français et britanniques se démarquent comme les plus enclins à croire que leur pays soutient l'industrie (21% et 20% respectivement), talonné par les investisseurs allemands à 14%. Cette perception suggère un certain niveau de soutien politique en France et au Royaume-Uni, là où l'Italie et les Pays-Bas sont davantage jugés absents ou simplement spectateurs par leurs concitoyens. En effet, seulement 8% des acquéreurs italiens et 11% des acquéreurs néerlandais estiment que l'industrie du Web 3 est soutenue par leurs gouvernements respectifs.

Par ailleurs, la majorité des acquéreurs de crypto-actifs interrogés considèrent que l'Europe ne promeut pas suffisamment l'Internet de la valeur. Par exemple, 32% de la population italienne et 70% des acquéreurs de crypto-actifs du pays affirment que l'Europe ne favorise pas son secteur. Les Français et les Italiens demeurent moins partagés et plus critiques que leurs voisins allemands ou néerlandais vis-à-vis de l'Europe. Fait intéressant, les investisseurs français et britanniques sont pourtant les plus nombreux à considérer que l'Europe soutient l'industrie Web 3 (19% et 18% respectivement), bien que le Royaume-Uni ne fasse plus partie de l'UE et que la France affiche le taux de confiance⁷ le plus bas envers l'Europe de l'échantillon de populations européennes sondées. Cela peut s'expliquer par un fort développement économique autour des crypto-actifs dans ces deux pays.

bpifrance

Les crypto-actifs sont une classe d'actif à part entière et elle est là pour rester, tel est l'implacable résultat de cette étude. Et c'est peu dire que ces premiers sont plébiscités par les Européens et les Français. Si plus de français possèdent des crypto-actifs que des actions (12%) et si cette classe d'actifs est particulièrement prégnante chez les jeunes investisseurs (plus de 50%, rendez-vous compte !), c'est que l'enjeu est majeur.

En conséquence, deux séries d'actions complémentaires semblent nécessaires. Mieux informer, mieux réguler et mieux protéger l'épargnant mais également renforcer la compétitivité de la France et de l'Europe sur ce nouveau secteur économique. Bpifrance s'est efforcé depuis presque 10 ans de soutenir celui-ci,

depuis son premier financement fin 2014 à Ledger jusqu'à un investissement l'année dernière en jetons utilitaires.

Notre objectif n'est aucunement de minimiser les nombreux risques liés à cette classe d'actifs, il reste de nombreux défis technologiques et réglementaires à relever. Il paraît cependant essentiel d'expérimenter, de mieux comprendre et de mieux soutenir cet écosystème vivifiant pour défendre un pan de notre souveraineté numérique et économique.

Si la route vers une adoption massive est encore longue et cyclique, ponctuée de phases d'investissement et de consolidation, elle semble bel et bien engagée.

I FISCALITÉ

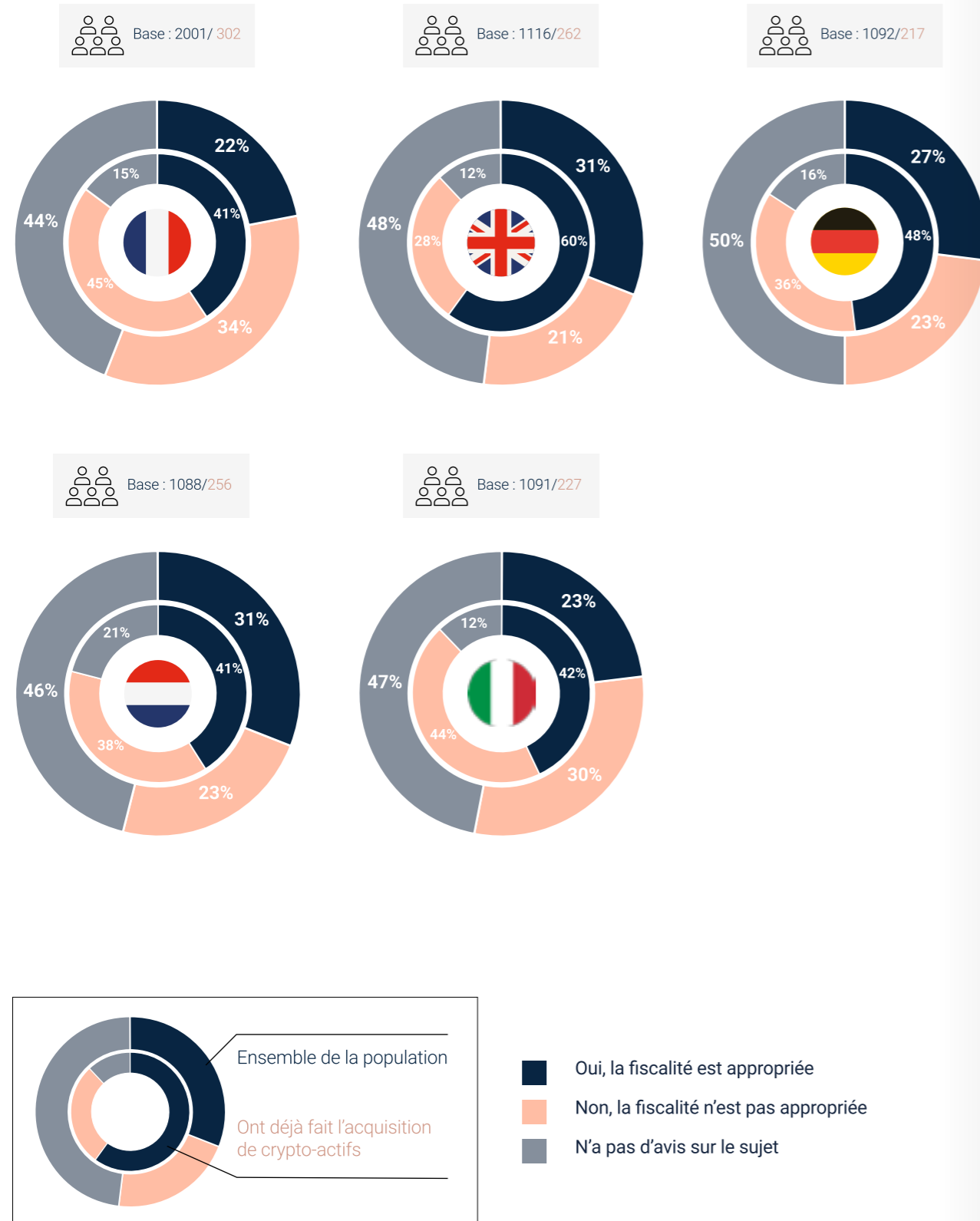
Les Français en général et les investisseurs en crypto-actifs en France affichent une opinion partagée concernant la fiscalité appliquée aux crypto-actifs. Respectivement 34% et 45% jugent que la fiscalité n'est pas appropriée, tandis que 22% et 41% la considèrent comme adéquate. Cette division des opinions se retrouve également chez les voisins européens, à l'exception du Royaume-Uni où la majorité des investisseurs trouve la fiscalité appropriée (taux d'imposition à 0%).

La perception sur la complexité de la déclaration de revenus en crypto-actifs varie selon l'expérience des Français avec le marché crypto : les investisseurs se montrent plus enclins à la trouver compréhensible par rapport à l'ensemble des Français (38% contre 10%), qui la trouvent majoritairement trop complexe en termes de suivi et de calcul.

En comparaison avec l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, l'Italie et la France sont les pays où les citoyens estiment le plus que la fiscalité des crypto-actifs n'est pas adaptée (30% et 34%). Ce sont pourtant deux pays aux régimes fiscaux très différents (0% de taux d'imposition en Italie contre 26% en France), ce pourquoi il est probable que les Français dénoncent un régime trop sévère et les Italiens un régime trop laxiste. Cette opinion pourrait également être due à une complexité perçue de la déclaration fiscale face à l'expansion progressive des cas d'usages financiers (*staking, farming*, etc.) et à des critiques plus sévères de la part de personnes qui ne sont ni acculturées ni détentrices de crypto-actifs dans ces deux pays.

La fiscalité des crypto-actifs

Ensemble de la population & acquéreurs de crypto-actifs



waltio

Le régime fiscal français, mis en place en 2019 et caractérisé par son approche innovante au sein de l'Union européenne, adopte un principe de neutralité fiscale pour les transactions entre des actifs numériques. Ce cadre, initialement conçu pour stimuler le développement technologique et économique dans le domaine des cryptomonnaies, est désormais confronté à des défis significatifs en raison de l'évolution rapide du paysage réglementaire et technologique européen.

L'entrée en vigueur de la réglementation MiCA de l'Union européenne illustre clairement cette dynamique changeante. Cette réglementation fait une distinction notable entre les actifs numériques traditionnels et les stablecoins, ce qui pourrait inciter la France à reconsidérer sa position sur l'exonération fiscale des transactions entre ces deux types d'actifs. Cette évolution réglementaire soulève des questions pertinentes quant à l'adéquation du régime fiscal actuel avec les réalités du marché en constante évolution.

De plus, l'innovation continue dans les technologies blockchain et cryptographiques engendre l'apparition de nouveaux types d'actifs numériques. Ces derniers, de par leur nature et leur fonctionnement complexes, ne rentrent pas aisément dans les catégories fiscales existantes, ce qui remet en question l'efficacité du cadre fiscal français actuel.

En interne, la Cour des Comptes française a récemment exprimé des recommandations en faveur de l'imposition des transactions impliquant des crypto-actifs et stablecoins. Parallèlement, le législateur Français semble ouvrir la voie à une possible imposition des gains réalisés sur les actifs numériques, notamment les gains de staking.

En matière fiscale, lorsqu'une opération est considérée comme imposable, le contribuable se doit d'assurer un suivi minutieux de ses opérations afin de connaître les coûts de base de chaque opération. La neutralisation des échanges entre cryptomonnaies conserve la complexité de la déclaration, en différant dans le temps le suivi des opérations, celui-ci intervenant uniquement lorsqu'une opération imposable est réalisée. Loin de simplifier le calcul et la déclaration fiscale, c'est aujourd'hui 47% des citoyens Français ayant déjà détenu des crypto-actifs qui révèlent que la fiscalité associée aux cryptomonnaies est trop complexe et impossible à réaliser sans accompagnement.

Ces éléments suggèrent une remise en question imminente du régime fiscal actuel, soulignant la nécessité d'adapter la législation fiscale française aux réalités émergentes du marché des actifs numériques.

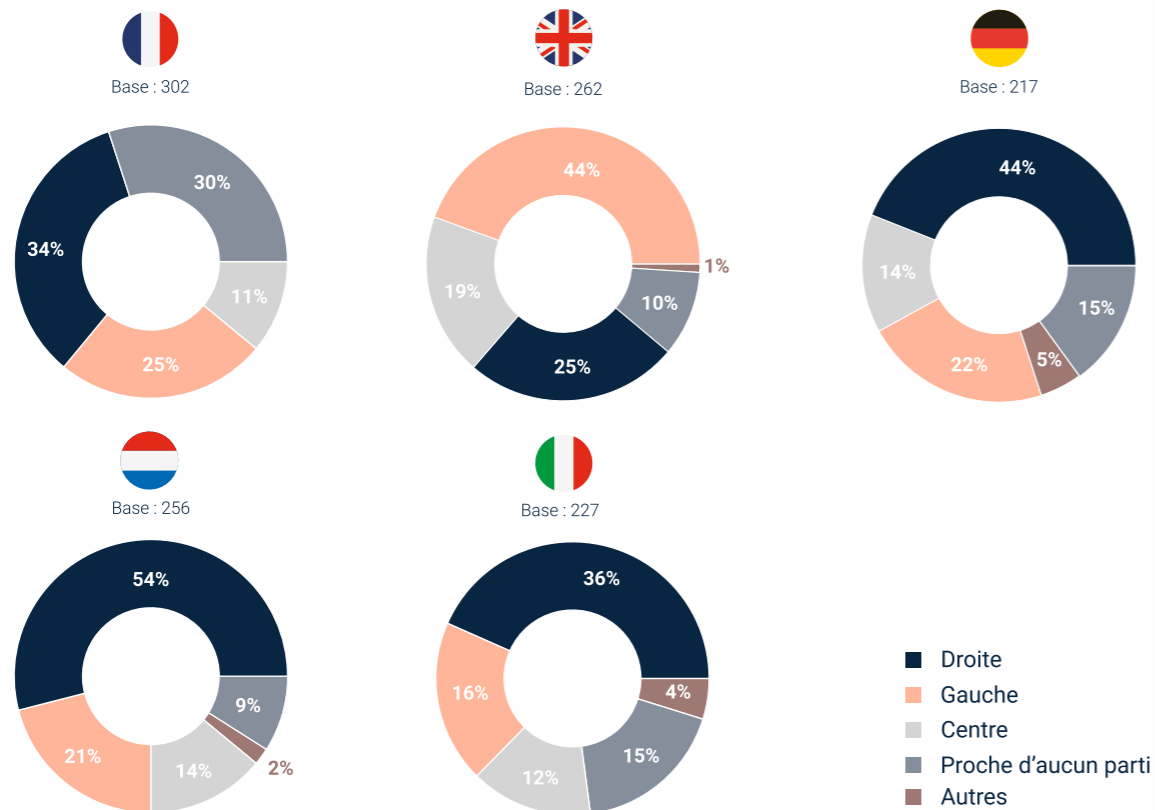
II PROXIMITÉ PARTISANE

Sur l'ensemble des Français sondés, 40% déclarent ne pas avoir de proximité avec des partis politiques. Cette proportion tombe à 30% pour les Français ayant déjà détenu des crypto-actifs, soulignant une politisation légèrement plus élevée. Nous avons défini les trois blocs⁸ que sont la Gauche, le Centre, la Droite par simplicité et aidant à la comparaison avec les pays européens de l'étude⁹.

Cette politisation plus marquée permet de démontrer que les différences entre les deux échantillons sont néanmoins non significatives. **En effet, les données ne permettent pas de conclure quant à une politisation évidente pour un parti en particulier des investisseurs.** La distribution des proximités se décompose comme suit : Gauche avec 25,6% contre 20,9% pour l'ensemble des Français, Centre avec 10,6% contre 9,4%, et Droite avec 33,8% contre 29,7%.

Proximité partisane

Base : Ont déjà acquis des crypto-actifs



8 La Gauche : Parti Socialiste, Les Écologistes (EELV), Le Parti Communiste, La France Insoumise. Le Centre : Renaissance, et le Modem. La Droite : UDI, Horizon, Les Républicains, Reconquête, et le Rassemblement National
 9 En considérant toutes les limites de comparer des blocs qui sont la résultante d'histoires et de clivages propres à chaque pays donc limitant dans l'analyse

3 LA PERCEPTION DES FRANÇAIS ET DES EUROPÉENS QUANT AUX ENTITÉS TIERCES PERMETTANT L'ACCÈS AUX CRYPTO-ACTIFS

A LES INTERMÉDIAIRES ET LES CANAUX DE DISTRIBUTION

Les canaux de distribution de crypto-actifs en France et en Europe ont connu une évolution notable. Les Français utilisent en moyenne 2,1 plateformes¹⁰ pour l'acquisition de crypto-actifs. Ils montrent une préférence marquée pour les plateformes d'échange centralisées par rapport aux courtiers en cryptomonnaies. Les plateformes Binance, Crypto.com et Coinbase sont en tête du classement. A noter que celles-ci sont toutes des entités non-européennes, et sont enregistrées auprès de l'Autorité des marchés financiers.

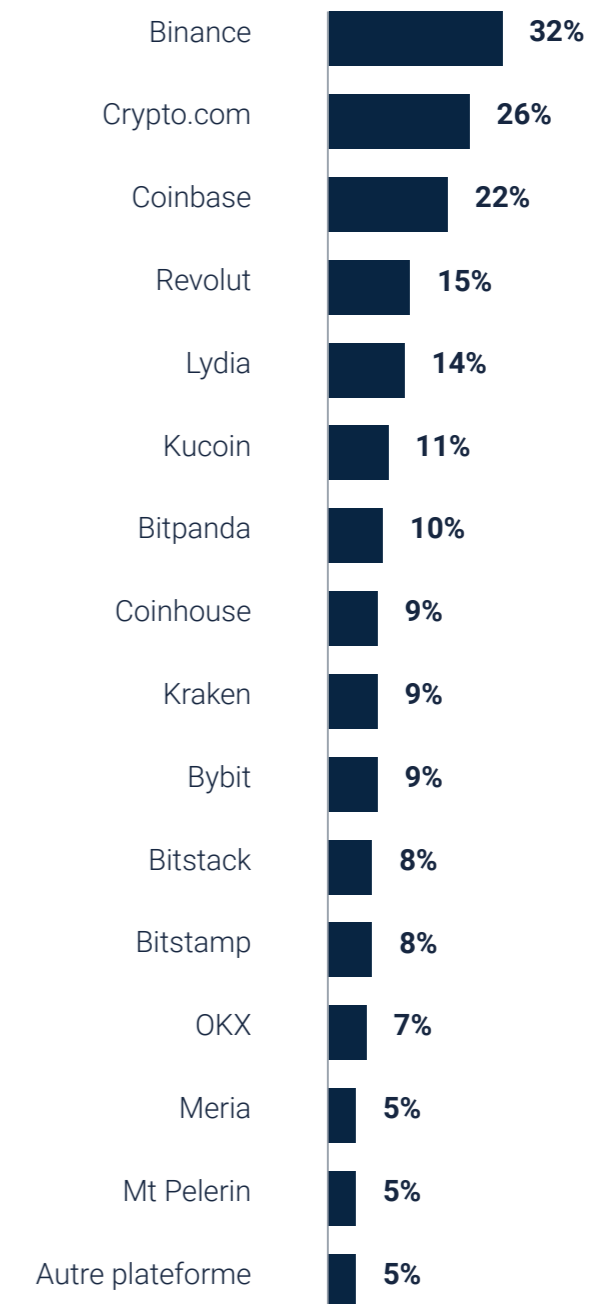
La forte représentation des entreprises de la *Fintech* est également notable, celles-ci se distinguant par une intégration des crypto-actifs dans leurs solutions existantes, ciblant souvent un public jeune et intéressé par les crypto-actifs, les actions ou les *exchange-traded funds* (ETF). 14,3% des acquéreurs de crypto-actifs affirment utiliser Lydia pour ce service, 14,5% Revolut et 10,3% Bitpanda, ce dernier offrant également sa solution en marque blanche en tant qu'infrastructure « *d'investissement-as-a service* ».

Trois canaux d'acquisition sont distingués dans notre étude depuis l'édition 2023 :

- Les acteurs natifs de l'innovation Web 3, plateformes d'échange centralisées qui constituent le vecteur historique de l'adoption.
- Les entreprises de la *Fintech* opérant des services traditionnels et qui constituent un canal d'acquisition aux crypto-actifs simple et à présent répandu.
- Les banques en ligne et les banques traditionnelles qui arrivent progressivement sur le marché au rythme de la maturité de la réglementation, à l'image de la banque Delubac & Cie en France et Raiffeisen en Autriche en début d'année 2024.

Les plateformes d'acquisition

Ont déjà acquis des crypto-actifs (Base : 302)



10 Proportion obtenue sur 16 choix possibles et à sélection multiple (dans l'ordre décroissant de popularité : Binance, Crypto.com, Coinbase, Revolut, Lydia, Kucoin, BitPanda, Coinhouse, Kraken, Bybit, Bitstack, Bitstamp, OKX, Meria, Mt Pelerin, autres)

B LES PRESTATAIRES DE SERVICES SUR ACTIFS NUMÉRIQUES (PSAN)

La notoriété du statut de Prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) reste stable à 11% par rapport à l'année dernière, alors que la majorité des investisseurs en crypto-actifs en France choisit des plateformes enregistrées en tant que PSAN auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), une proportion en croissance. **88% des acquéreurs considèrent l'enregistrement PSAN comme un signe de confiance et de sécurité qui a été déterminant dans leur choix de plateforme avec laquelle ils ont acquis et/ou conservent leurs crypto-actifs.** Cependant, ce taux a diminué depuis le début de 2023, où il était de 96%. Cette baisse pourrait être due au climat de méfiance accru post FTX de notre précédent sondage, bien que FTX n'était justement pas enregistrée auprès de l'AMF et donc n'était pas en conformité avec la réglementation française des marchés de crypto-actifs.

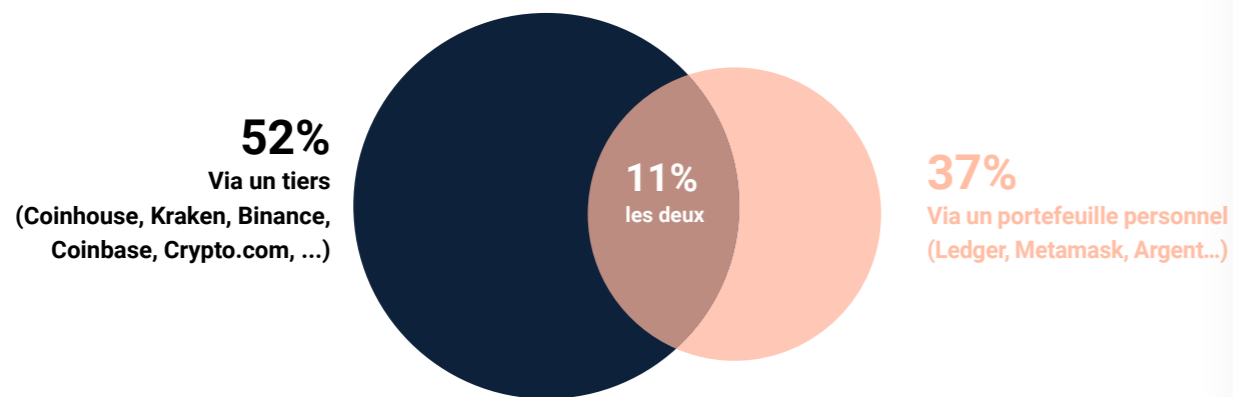
Après avoir pris connaissance de l'enregistrement du prestataire en tant que PSAN, la plupart des détenteurs actuels, non-actifs, anciens détenteurs et intéressés par les crypto-actifs considèrent que cette information pourrait influencer leur décision d'achat futur. Cependant, ces chiffres sont en baisse comparativement à l'année précédente, avec une majorité moins marquée et une

augmentation du nombre d'individus qui déclarent que cela ne les rassure pas suffisamment, notamment parmi les détenteurs actuels et les anciens détenteurs (36% contre 16% l'année dernière). Le retentissement du scandale FTX et la propagation de conséquences négatives à d'autres entreprises au sein de l'écosystème ont certainement alimenté ces inquiétudes. Il est également probable que le renforcement de la réglementation française des PSAN, adoptée en 2023 et en application depuis janvier 2024, n'ait pas été porté à la connaissance du grand public.

L'enregistrement en tant que PSAN demeure un facteur important dans le choix d'une plateforme d'acquisition, mais 12,3% des connaisseurs du régime estiment que ce n'est pas un critère déterminant. Cela est illustré par la troisième place de Coinbase, qui a conquis une part significative du marché français malgré l'acquisition tardive de son enregistrement PSAN fin décembre 2023. Avec 106 PSAN enregistrés au 1er mars, l'année 2024 s'annonce comme un moment décisif pour les PSAN français qui doivent désormais se préparer à se conformer aux exigences du règlement MiCA qui entrera en application à la fin de l'année.

C LA CONSERVATION DES CRYPTO-ACTIFS

Base : Ont déjà acquis des crypto-actifs (302)



En France, les comportements relatifs à la conservation des crypto-actifs se sont équilibrés après que l'auto-conservation se soit érigée comme modalité privilégiée entre 2021 et 2023. Ce rééquilibrage pourrait être lié à la réglementation, qui encadre à présent les services de conservation pour le compte de tiers.

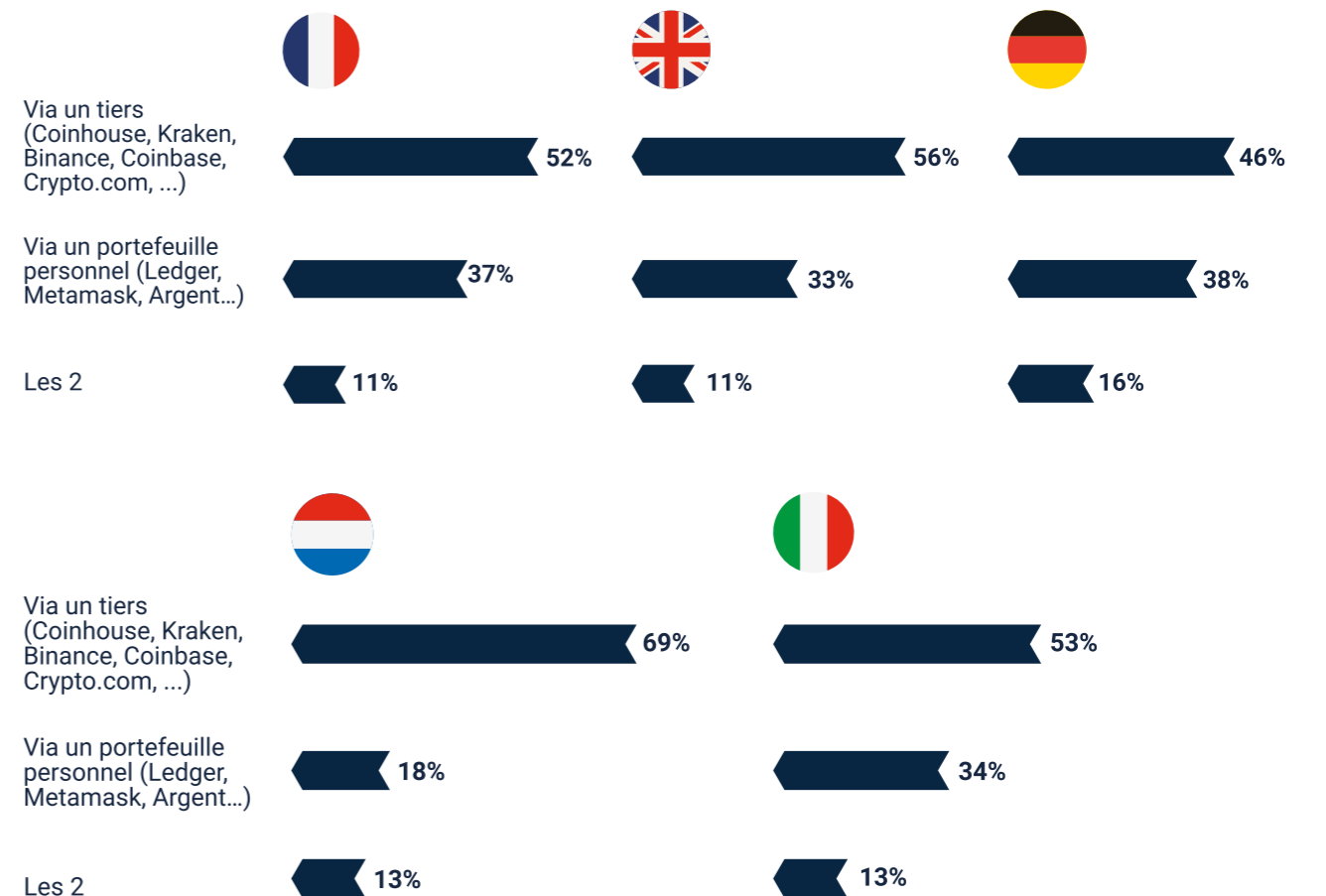
À l'instar de l'Italie, la France affiche une attitude partagée : la moitié des investisseurs en crypto-actifs privilégient la conservation de leurs actifs par un tiers, tandis que l'autre moitié possède un portefeuille numérique personnel. Au Royaume-Uni, on observe une diminution notable de l'utilisation de services tiers, contrairement aux Pays-Bas, où la préférence pour les tiers est plus marquée. Les Allemands, choisissent davantage les portefeuilles personnels, avec 54%

d'entre eux optant pour cette solution, ce qui pourrait indiquer une stratégie de conservation à long terme. À l'opposé, 69% des Néerlandais préfèrent uniquement les services de tiers.

Ces proportions restent constantes malgré l'augmentation du nombre de détenteurs. Le cadre réglementaire en vigueur devrait renforcer la confiance envers les tiers, mais l'évolution et la simplification des technologies décentralisées pourraient inciter les utilisateurs à conserver eux-mêmes leurs actifs. Cette tendance est d'ailleurs reflétée dans l'aspiration à la souveraineté numérique exprimée par les répondants. L'évolution future de ces comportements reste donc à suivre avec attention.

Conservation des crypto-actifs

Base : A détenteur des crypto-actifs (actuels actifs ou non actifs ou anciens détenteurs)



D LE POSITIONNEMENT DES BANQUES VIS-À-VIS DES FRANÇAIS ET DES CRYPTO-ACTIFS

I LES SERVICES BANCAIRES

D'après notre étude, les Français sont 21% à exprimer une préférence pour leurs banques comme acteurs privilégiés dans l'hypothèse d'acquisition et de conservation de crypto-actifs, devant le recours à des intermédiaires spécialisés (6%) et des banques en ligne (6%). Bien que 27% des investisseurs en crypto-actifs tendent aujourd'hui (et en l'absence d'offres des acteurs bancaires) à utiliser des intermédiaires spécialisés pour l'achat et la vente de ces actifs, 23% d'entre eux s'accordent avec l'ensemble des Français sur le fait qu'ils privilégieraient la conservation de leurs crypto-actifs auprès de leur banque. Ces établissements traditionnels commencent à saisir cette opportunité en proposant une offre au rythme de la réglementation et de la maturité du marché.

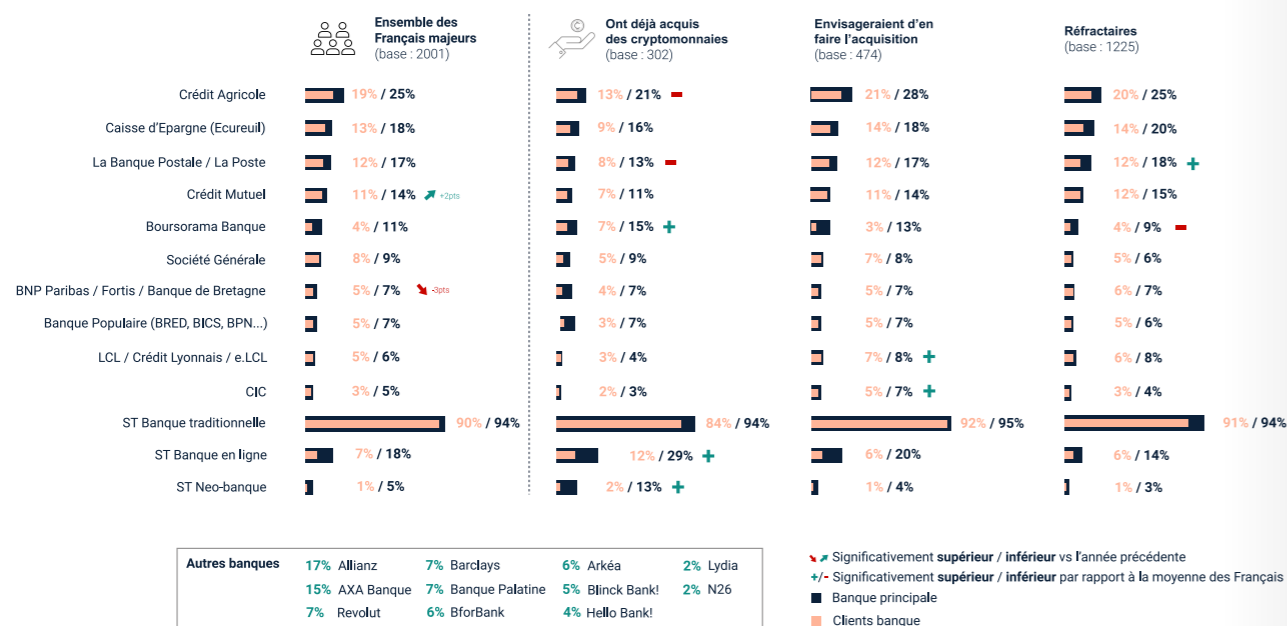
Aujourd'hui, 23% des Français se disent prêts à changer de banque pour accéder à des services sur crypto-actifs, une proportion en hausse comparée à celle de 20% constatée l'année dernière. Cette tendance est encore plus marquée chez les investisseurs en crypto-actifs qui expriment déjà une demande, avec

70% se disant prêts à changer de banque pour ces services, contre 60% l'année précédente.

Les offres de gestion de patrimoine (*wealth management*) proposées par les banques traditionnelles, comme la banque Delubac & Cie, commencent tout juste à émerger. Bien qu'un Français sur dix indique que l'absence de ce service par sa banque est l'une des raisons de sa non-acquisition de crypto-actifs, ce sentiment est encore plus marqué chez les ex-détenteurs sans doute à la recherche d'un environnement d'investissement familial (19%), ainsi que chez les intentionnistes qui sont à la recherche d'abstraction technique (17%).

La majorité des acquéreurs de crypto-actifs, soit 84%, continuent de faire confiance à une banque traditionnelle comme banque principale. Cependant, ils sont plus nombreux en moyenne à être clients de banques en ligne et de néo-banques, avec 29% contre 18% d'utilisateurs de banque en ligne pour la moyenne des Français, et 13% contre 5% pour les néo-banques.

Banque principale et secondaire



En 2023, près de 45% des Français s'accordaient à dire que les banques pourraient un jour s'emparer du marché des crypto-actifs. Concernant l'intérêt pour les placements bancaires en crypto-actifs, 31% des Français se disent intéressés, un chiffre en baisse par rapport aux 35% de l'année précédente, tandis que 71% des investisseurs en crypto-actifs montrent leur intérêt pour les placements bancaires en crypto-actifs,

légèrement en hausse par rapport à l'année précédente. Malgré une certaine défiance envers les crypto-actifs et une proportion de Français réfractaires à l'investissement dans cette classe d'actifs, cet intérêt demeure un levier d'attractivité significatif, tant pour les investisseurs actuels que potentiels et donc une opportunité pour les banques.

B bitpanda

L'IMPÉRATIF CRYPTO : Un Appel à l'Action pour les Banques Directes françaises.

Les banques françaises, en particulier les banques directes et digitales, ont une opportunité unique de répondre à l'adoption des crypto-actifs. En proposant des services liés aux crypto-actifs, elles peuvent attirer et fidéliser une clientèle financièrement avertie, positionnant ainsi la banque en tant que leader avant-gardiste.

L'adoption des cryptomonnaies en Europe évolue rapidement. Les données de cette étude, notamment la répartition de l'épargne des Français par classe d'actif, révèlent que la crypto-monnaie se positionne en sixième place dans l'ensemble des placements des Français, représentant déjà 3% des portefeuilles. Elle est devancée par les hypothèques, l'épargne, l'assurance-vie, les actions et les obligations, indiquant que les investisseurs en crypto-actifs placent la majorité de leur épargne dans les produits bancaires classiques.

Cependant, en comparaison avec l'ensemble des Français, les investisseurs en crypto-actifs ont une préférence plus marquée pour les actions (8% du portefeuille), les obligations (6% du portefeuille) et les fonds de placement (5% du portefeuille). Ils utilisent des instruments financiers typiquement offerts par les banques digitales et les courtiers en ligne pour réaliser des placements plus techniques et diversifiés. Qui sont ces investisseurs en crypto-actifs ?

Majoritairement masculins, CSP+ avec une éducation élevée, occupant des postes professionnels enviables. Leur inclination envers la banque en ligne, en particulier les banques directes et néo-banques, est indéniable. La compétition entre les banques directes en France pour accroître leur base de clients est intense. Dans ce contexte, intégrer rapidement des propositions crypto assure un avantage stratégique indéniable, permettant non seulement de diversifier les services, mais aussi de répondre aux attentes changeantes des clients. Les banques doivent saisir l'opportunité de dépasser les attentes de leurs clients CSP+ en délivrant des solutions qui correspondent à leurs préférences d'investissement émergentes.

Offrir des services crypto est une nécessité stratégique pour rester compétitif. Un court délai de lancement est avantageux, et les banques devraient évaluer une mise en œuvre interne complexe et prolongée par rapport à l'efficacité et la prévisibilité des partenaires technologiques établis tels que Bitpanda. Chers directeurs de banque : ne laissez pas passer l'occasion de capturer le marché croissant des investisseurs en cryptomonnaies. Le temps presse, agissez dès maintenant pour garantir la croissance future de votre clientèle directe.

II LES VÉHICULES D'INVESTISSEMENT (ETF / SPOT)

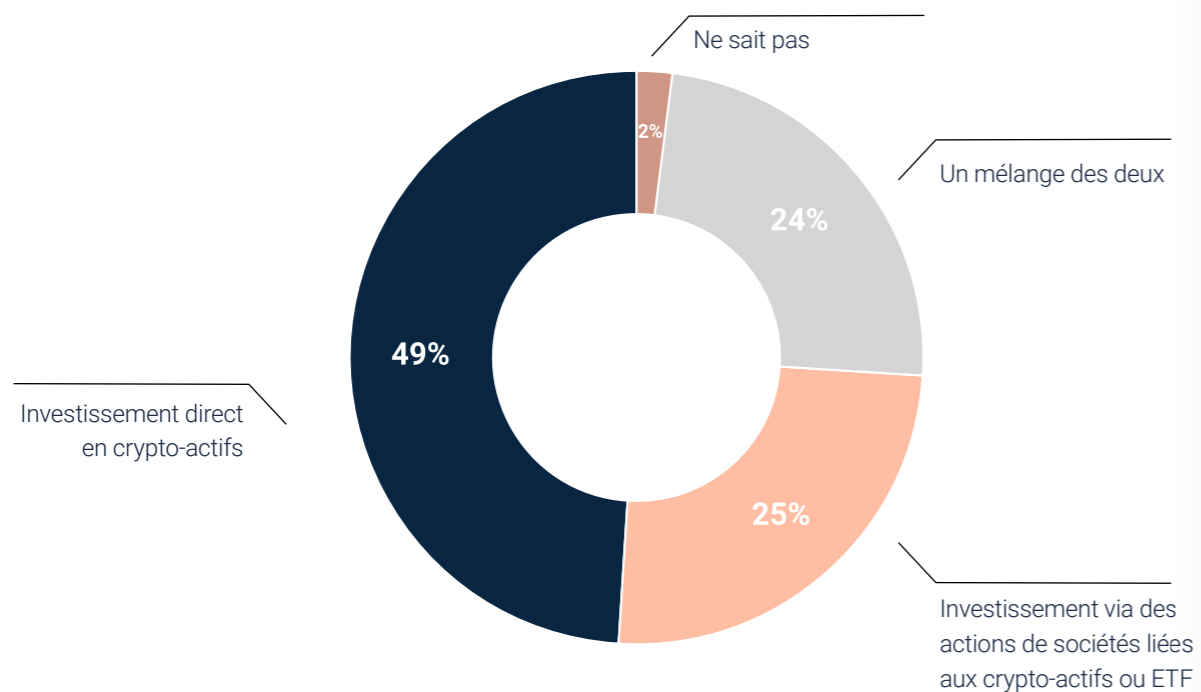
Parmi les Français intéressés par l'accès aux crypto-actifs via leur épargne, une majorité (49%) préfère une exposition directe aux crypto-actifs plutôt qu'indirecte à travers des véhicules d'investissement tels que les actions ou les ETF qui recueillent l'intérêt de 25% d'entre eux. 24% des Français privilégieraient un mélange d'investissement direct et indirect. On notera que le sondage s'est tenu avant l'approbation des premiers ETF sur le bitcoin au comptant par la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis le 10 janvier dernier.¹¹ Le constat est double : d'une part, les ETF sont des véhicules répandus et plus accessibles pour les banques et les investisseurs privés, mais d'autre part ceux-ci existent déjà pour les crypto-actifs et ne sont pas distribués en dépit de leur existence et leur cotation sur nombre de bourses européennes. Cette situation peut aussi justifier une préférence et une accoutumance pour un investissement direct dans les

crypto-actifs. L'étude de l'OCDE¹² pour l'AMF publiée en novembre 2023 et mentionnée précédemment nous montre d'ailleurs que seulement 2,4% des Français détenaient des ETF traditionnels en 2023, contre 9,4% qui détenaient des crypto-actifs.

Cette préférence pour l'accès direct aux crypto-actifs illustre l'attrait des Français pour la détention réelle de ces actifs et le désir de minimiser le nombre d'intermédiaires. En effet, la flexibilité des offres existantes chez les tiers spécialisés du secteur permet d'acheter, de vendre, de déposer ou de retirer les crypto-actifs directement, offrant ainsi une exposition directe aux avantages des actifs. Cela contraste avec les ETF et les autres véhicules synthétiques qui maintiennent une chaîne d'intermédiation.

Type de produits d'investissement en crypto-actifs privilégié

 Sont intéressés par une proposition de placement en crypto-actifs de leur banque (Base : 136)



11 [SEC.gov | Statement on the Approval of Spot Bitcoin Exchange-Traded Products](https://www.sec.gov/Statement-on-the-Approval-of-Spot-Bitcoin-Exchange-Traded-Products)

12 [Les nouveaux investisseurs particuliers en France : Attitudes, connaissances et comportements - OCDE \(oecd.org\)](https://www.oecd.org/fr/fin/les-nouveaux-investisseurs-particuliers-en-france-attitudes-connaissances-et-comportements-ocde-oecd.org/)



PARTIE 2

VOLET INDUSTRIE

Afin de compléter les données recueillies par l'institut de sondage IPSOS sur la partie « Adoption » et de faire une mise à jour des chiffres de l'industrie du Web 3 publiés en 2021, un questionnaire quantitatif et qualitatif a été partagé aux entreprises françaises du secteur avec les objectifs suivants :

- Dimensionner le secteur du Web 3 en France en 2024 (typologie des entreprises, nombre d'employés, type de clients, etc.) et mettre en exergue la croissance de cette industrie.
- Définir les enjeux auxquels ces entreprises font face dans le développement de leurs activités (réglementation, partenariats, financement, fiscalité, etc.).

1. MÉTHODOLOGIE

Les informations ont été recueillies via un questionnaire composé de 51 questions (questions à choix multiples, questions fermées, ouvertes et échelles d'opinion) auxquelles s'ajoute la collecte d'informations chiffrées (nombres et dates).

Le questionnaire se découpe en 7 grands thèmes :

- Le profil de l'entreprise (date de création, chiffre d'affaires, secteurs d'activité, etc.)
- Les clients (nombre de clients, type de clients ciblés, etc.)
- Les employés de l'entreprise (nombre d'employés, postes recherchés, etc.)
- Les financements (levées de fonds passées/futures, type de financement, etc.)
- Les partenaires (types de partenaire, facilité d'accès, etc.)
- La réglementation et la fiscalité
- Les enjeux environnementaux

Entre le 1er janvier et le 2 février 2024, nous avons diffusé le questionnaire auprès des acteurs de l'écosystème via les réseaux de l'Adan et collecté 51 réponses de la part d'entreprises ayant une ou plusieurs activités Web 3 en France. Ces entreprises sont représentatives de la diversité des activités qu'englobe le Web 3 en

France, mais n'apportent pas une vision exhaustive du secteur.

Les informations quantitatives et qualitatives ont ensuite été regroupées puis analysées par les équipes de KPMG et de l'Adan afin d'en dégager des tendances et des enseignements.

Entretiens avec des entreprises du secteur

Des entretiens ont également été réalisés auprès de 3 entreprises partenaires de l'étude afin de recueillir leur interprétation et leur analyse des résultats. Ces entretiens ont été réalisés avec :

- Joël-Alexis Bialkiewicz – CEO de la banque Delubac & Cie
- Youssef El Manssouri – PDG et co-fondateur de Sesterce
- Nadia Filali – Directrice Innovation et développement chez Groupe Caisse des Dépôts

Ils ont ensuite été retranscrits par les équipes de KPMG afin d'en garder les messages principaux et de respecter un format de 750 mots maximum.

2 LE PROFIL DES ENTREPRISES FRANÇAISES DU SECTEUR WEB 3

ENSEIGNEMENT 1

LES OFFRES WEB 3 PROPOSÉES PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES SONT RICHES ET VARIÉES

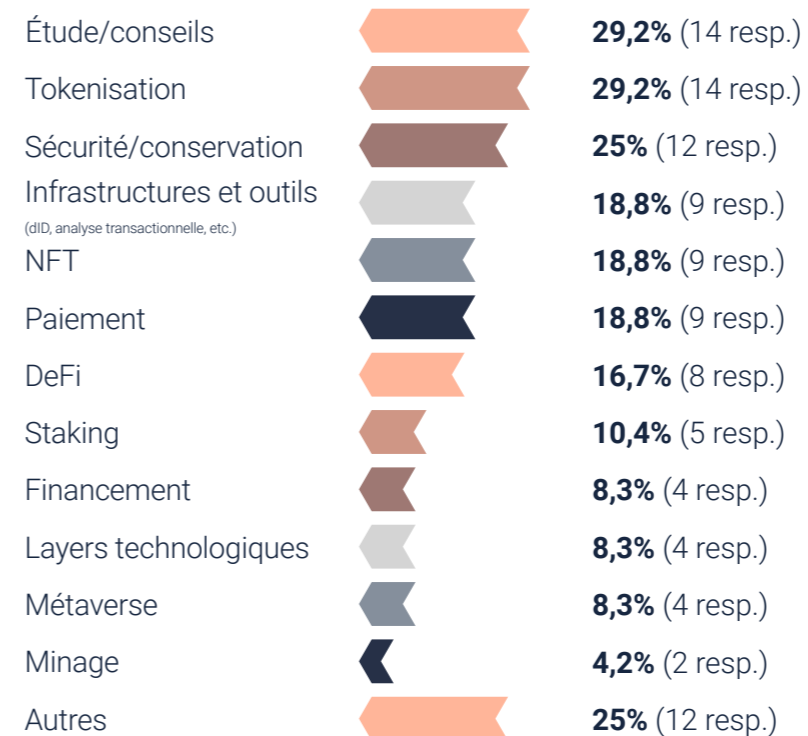
Les entreprises répondantes sont pour la majorité regroupées dans deux grands secteurs d'activités. **54,2% appartiennent au secteur financier et 22,9% au secteur de l'informatique et des télécommunications.** Les autres secteurs représentés sont le secteur juridique et comptable (4,2%), le secteur des sports et loisirs liés au Web 3 (4,2%) et le secteur de l'énergie (2,1%).

Bien qu'on observe une forte concentration due à la nature technologique et financière du Web 3, les entreprises couvrent une multitude d'offres crypto et Web 3.

Certaines activités ne sont pas propres au Web 3, comme le conseil (29,2%) tandis que d'autres comme la tokenisation (29,2%), la sécurité et la conservation d'actifs (25%), les NFT (18,8%) ou encore les services de *staking* (10,4%) sont spécifiques au secteur.

Ces chiffres témoignent de la grande richesse de l'écosystème Web 3 français et de sa capacité à développer des services innovants, tout en démontrant la capacité des entreprises à répondre aux besoins variés et spécifiques du secteur.

Types de cas d'usages Web 3 développés par les entreprises du secteur



Dans la catégorie autres, on retrouve les offres suivantes : investissement en crypto, service de courtage, place de marché crypto, gestion d'actifs, gaming, signature électronique et traçabilité.

ENSEIGNEMENT 2

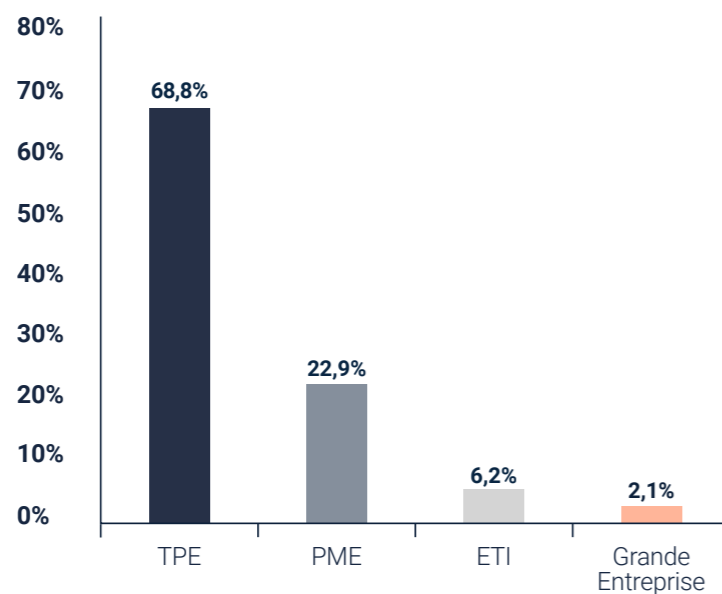
LE SECTEUR FRANÇAIS DU WEB 3 RESTE JEUNE ET DOMINÉ PAR LES TPE

Le secteur Web 3 en France est encore jeune. Depuis moins de 10 ans, il se construit progressivement afin de structurer l'offre de services innovants et répondre à la demande de millions de personnes utilisant les crypto-actifs. Cette jeunesse se traduit par la moyenne d'âge des entreprises répondantes, qui est de 5 ans, avec plus de **77% des projets lancés après le 1er janvier 2016**.

La jeunesse de l'écosystème français se reflète également dans la taille des entreprises et dans leur chiffre d'affaires. En 2024, **68,8% des entreprises sont des TPE**, soit un ordre de grandeur similaire à celui constaté

dans l'édition 2022 de l'étude, qui était de 70%. De tels chiffres laissent entrevoir que nous sommes toujours dans une phase de lancement des entreprises sur ce marché, avec une multiplication des produits et services proposés par de nouveaux acteurs. Pour autant, le pourcentage d'entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 2 millions d'euros (31,2%) reflète une structuration progressive du secteur et une capacité des entrepreneurs à pérenniser leur entreprise. Cette proportion est en effet en évolution comparée aux 18,5% constatés sur les répondants de la précédente vague.

Taille des entreprises du secteur Web 3 en France



La dimension numérique du secteur et des réseaux blockchains, par nature transfrontaliers, permet aux entreprises françaises de se développer naturellement à l'international. En 2024, **45% des entreprises répondantes proposent leurs services à l'international**, y compris les petites structures, puisque 66,6% sont des TPE. Inversement, cette distribution native des services à l'international expose aussi les acteurs

français à une concurrence globale, et notamment celle d'acteurs majeurs de l'industrie. Ces derniers peuvent disposer d'avantages compétitifs comme des juridictions plus favorables. Afin de minimiser le risque d'une concurrence déloyale, une harmonisation réglementaire et une supervision accrue des pouvoirs publics est nécessaire.

ENSEIGNEMENT 3

L'ANNÉE 2024 SERA UNE ANNÉE DE CROISSANCE ET DE CONQUÊTE POUR LE MARCHÉ DU WEB 3

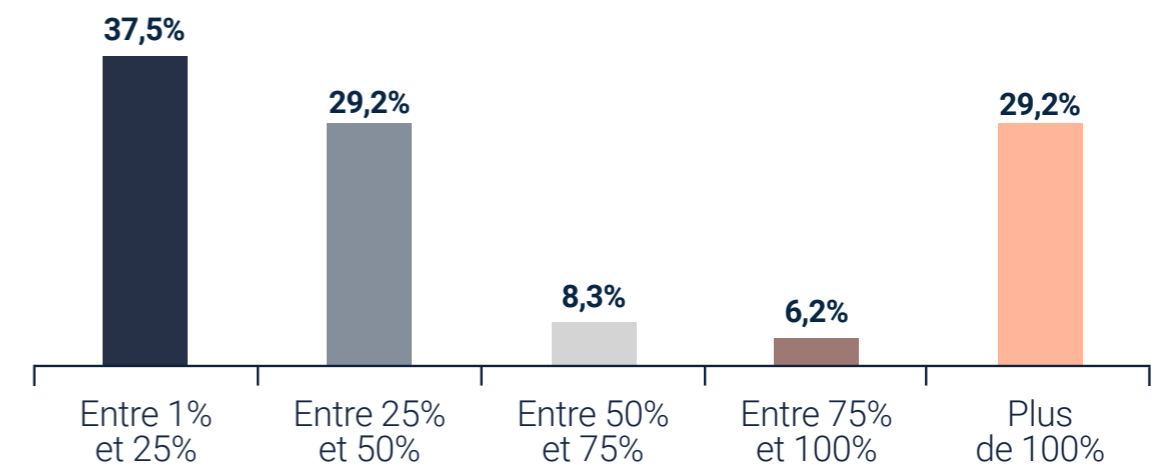
Après 18 mois marqués par une baisse de la valeur des crypto-actifs sur les marchés financiers, et ce dans un contexte compliqué pour les entreprises de la tech en général, les entreprises françaises restent néanmoins confiantes pour 2024.

Tous les répondants prévoient en effet une croissance de leur chiffre d'affaires pour l'année à venir. 43,7% estiment pouvoir atteindre une croissance supérieure à 50% et **presque une entreprise sur trois prévoit de doubler son chiffre d'affaires en 2024**. Les prévisions sont très disparates au regard de la typologie des acteurs. Ces données soulignent le rôle important d'acteurs comme Bpifrance dans l'aide qui peut être apportée quand les cycles de marché sont moins favorables au secteur du Web 3.

Toutefois, plusieurs facteurs augurent de bonnes nouvelles quant à la réalisation de ces prévisions pour les prochaines années :

- une adoption continue et croissante d'utilisateurs Web 3 dans le monde ;
- des catalyseurs de marché qui ont un impact fort sur les cours des crypto-actifs (avancées réglementaires, les expérimentations du secteur financier,...) ;
- une adoption croissante dans les entreprises notamment du Luxe et du Retail créant une demande structurelle pour les acteurs crypto-natifs.

Perspectives de croissance du chiffre d'affaires en 2024



3 L'EMPLOI

ENSEIGNEMENT 1

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES LICENCIEMENTS ONT ÉTÉ PLUS NOMBREUX QUE LES EMBAUCHES

Entre 2018 et 2022, le nombre d'employé(e)s a augmenté en moyenne de 33% chaque année, une croissance positive qui témoigne d'un secteur dynamique en forte croissance.

Cependant, depuis 2023, pour la première fois de son histoire, le secteur Web 3 a connu une baisse de ses effectifs. Le nombre d'employé(e)s a **diminué en moyenne de 11% par rapport à l'année 2022**.

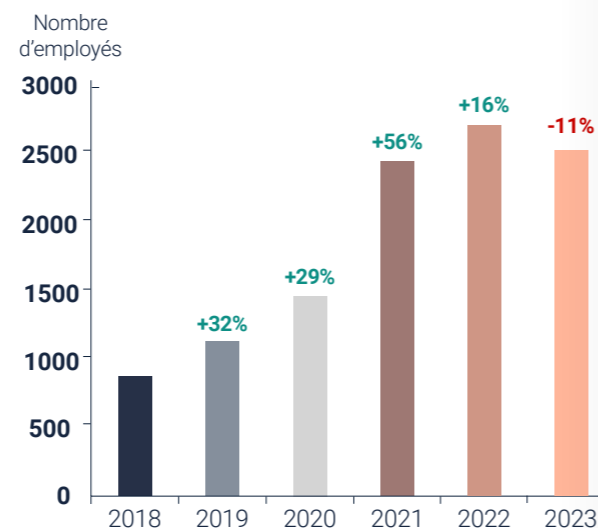
Les répondants diffèrent entre les deux études et donc les résultats en matière d'emploi ne sont pas à comparer stricto sensu. Avec la cinquantaine d'entreprises participantes à cette édition, le nombre d'emploi s'est élevé à 2500 pour 2023. Cette donnée n'est pas à interpréter comme le total des emplois liés au Web 3.

Entre fin 2022 et 2023, après deux années records en termes de levées de fonds et d'embauches, de nombreuses entreprises du secteur – en France comme à l'international - ont fait face à un ralentissement de leurs activités ainsi qu'à une raréfaction des financements. Elles ont dû licencier une partie de leurs effectifs. En France en 2023, le nombre d'offres d'emploi dans la tech a d'ailleurs baissé de 41% par rapport à 2022¹³, soulignant une tendance plus générale dans laquelle s'inscrit le secteur Web 3.

Au-delà de cette tendance globale sur le secteur tech, on note quelques spécificités propres à l'industrie du Web 3 :

- la baisse prolongée des cours des crypto-actifs au cours des deux dernières années (une baisse des valorisations de 30% entre les deux sondages, et de 65% au plus bas de la période¹⁴) ;
- la crise de confiance suscitée par les faillites de géants du secteur Web 3 qui ont impacté directement ou indirectement tous les acteurs du secteurs (scandale et fraude de FTX, faillite de Silvergate Bank,...) ;
- la concurrence accrue sur les levées de fonds avec des nouvelles technologies, comme l'IA Générative, qui viennent « concurrencer » les investissements techs qui pouvaient être fléchés vers l'industrie Web 3 ;
- la restructuration des organisations avec des besoins de conformité de plus en plus importants (ex: sécurité financière, cybersécurité, réglementaire, ...).

Evolution du nombre d'employés dans le secteur Web 3 entre 2018 et 2023



13 [Baromètre de l'emploi tech : 2023, une année en chute libre \(journaldunet.com\)](#)

14 D'après coingecko entre Décembre 2021 et Janvier 2024

ENSEIGNEMENT 2

LES PROFILS DEMANDÉS PAR LES ENTREPRISES SONT DE PLUS EN PLUS VARIÉS

Malgré des recrutements en berne en 2023, **85,7% des entreprises prévoient un redémarrage des embauches dès l'année 2024**.

En France, les profils recherchés par les entreprises du Web 3 sont de plus en plus variés. En 2022, **93% des entreprises recherchaient des profils techniques**, ce qui traduisait une omniprésence des sujets technologiques au sein des entreprises par rapport aux sujets de développement commerciaux, financiers et réglementaires.

Les ingénieurs demeurent le premier besoin avec **46,3% des entreprises qui cherchent à recruter ce type de profils**. Cette proportion s'est tout de même réduite de moitié par rapport à 2022, mais reste conséquente et cohérente avec les implications technologiques d'un projet Web 3.

La diversification des compétences recherchées laisse toutefois entrevoir une plus grande maturité du secteur. Au-delà des ingénieurs, les profils liés à la vente occupent donc le haut du classement, **avec 43,9% des entreprises qui recherchent des profils marketing et**

communication, 39% des commerciaux et 36,6% des business développeurs. Ces chiffres sont cohérents avec les anticipations de croissance des entreprises et démontrent leur volonté d'embaucher des salariés pouvant soutenir leurs efforts de développement.

Cette tendance à diversifier les profils recherchés fait aussi écho à la structuration du cadre réglementaire. **Les spécialistes de la conformité** sont très demandés, avec **41,5% des entreprises qui cherchent à recruter ces profils**. Le cadre réglementaire auquel sont soumis les acteurs du secteur, notamment le régime PACTE en France depuis 2019 et le règlement européen MiCA (*Markets in Crypto-Assets*) adopté en avril 2023 pousse les entreprises à renforcer leurs dispositifs de contrôle interne et de conformité. Cela concerne particulièrement les 106¹⁵ entreprises enregistrées en tant que PSAN (Prestataire de services sur actifs numériques), qui doivent suivre les recommandations des autorités de supervision et anticiper les nouvelles dispositions requises par MiCA. Face à l'intensification de la réglementation des activités Web 3, ces profils très recherchés doivent mêler à la fois compétences financières, juridiques et connaissances techniques.

Profils recherchés par les entreprises en 2024



15 [Obtenir un enregistrement / un agrément PSAN | AMF \(amf-france.org\)](#)

ENSEIGNEMENT 3

LE NOMBRE DE SPÉCIALISTES DU WEB 3 NE CESSE D'AUGMENTER

Fin 2021, 83% des entreprises rencontraient des difficultés à recruter des profils qualifiés sur les sujets Web 3. Début 2024, cela ne représente plus que la moitié (43,8%) d'entre elles. Même si cela reste un pourcentage conséquent, l'évolution est positive et montre les progrès réalisés en termes de formation et d'attractivité du marché.

Après le retard constaté ces dernières années, la France semble désormais davantage prendre la mesure des enjeux de formation pour la construction d'une filière d'innovation solide. En effet les initiatives académiques et professionnelles se sont multipliées et font aujourd'hui de la France l'un des pays les plus attractifs et formateurs pour les talents Web 3 :

- Offre de formation variée et intégrée aux parcours d'excellence (Association Kryptosphère

- qui réunit de nombreuses écoles de commerce & ingénieur - ESILV, HEC, Polytechnique, Dauphine ; Écoles & Formations spécialisée sur la blockchain comme Alyra ou encore la *Blockchain Business School*,...).

- L'émergence de nombreuses associations (*Paris Blockchain Society*, *Women in Web 3*) et groupes de travail qui réunissent les experts du secteur (ex: Paris Europlace ; Amafi ;...).
- La tenue d'événement à portée internationale (EthCC ; PBWS ; NFT Paris ; Surfin Bitcoin ;...).

Ces évolutions favorisent grandement la montée en compétence des français sur ce sujet et l'émergence de nouveaux talents au sein de l'industrie.

4 LE PROFIL DES ENTREPRISES FRANÇAISES DU SECTEUR WEB 3

ENSEIGNEMENT 1

LES MONTANTS LEVÉS PAR LES ENTREPRISES DU WEB 3 EN FRANCE SONT FAIBLES ET DE NOUVELLES LEVÉES DE FONDS SONT À PRÉVOIR EN 2024

Plus de la moitié (52,1%) des répondants ont levé des fonds, soit une nette progression par rapport aux 33% de l'étude de 2022.

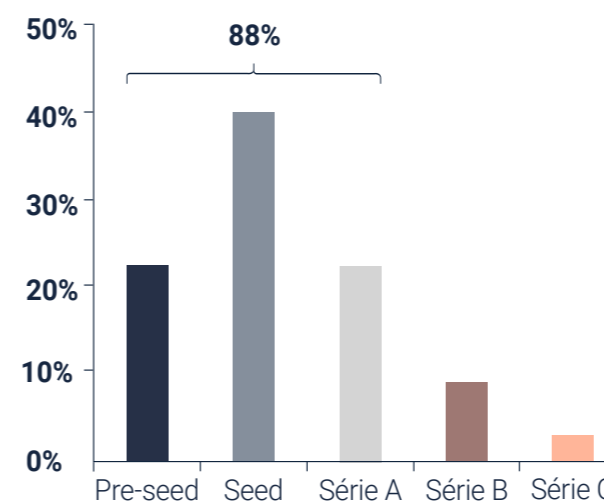
88% de ces levées de fonds sont « *early-stage* », c'est-à-dire en pré-seed, seed ou série A, la dernière en date marquant étant la série A de Kiln en janvier 2024. Ces levées de fonds sont généralement réalisées à un stade précoce de l'entreprise, ce qui vient confirmer une forte représentation des TPE (68,8% des acteurs interrogés) et plus globalement la jeunesse des entreprises du secteur.

Toutefois, au vu du vivier de jeunes pousses du Web 3 se trouvant dans cette phase d'amorçage, on pourrait observer au cours des prochaines années une forte accélération du nombre de séries A dans le secteur, qui pourront potentiellement découler sur des phases de financement en série B ou C, à un stade de maturité plus avancé. Il conviendra donc d'accompagner dès

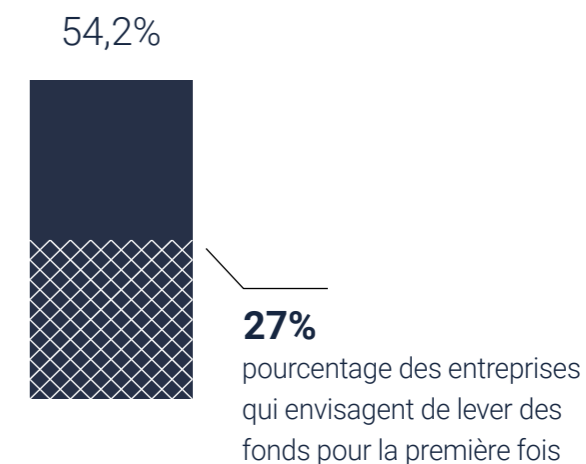
à présent ces très petites entreprises pour espérer pérenniser l'écosystème français sur le long terme.

A titre de comparaison, entre début 2018 et fin 2023 dans la FrenchTech, les levées de fonds *early-stage* représentaient seulement 30% du total des levées de fonds effectuées¹⁶, mettant en lumière la jeunesse de l'industrie Web 3. L'année 2023 a été marquée par une raréfaction des financements, notamment en France où les montants levés par les start-ups tech ont baissé de plus de 30%¹⁷. Cependant les entreprises du secteur Web 3 restent confiantes pour 2024. Dans la lignée des perspectives de croissance du chiffre d'affaires, **54,2% des entreprises Web 3 françaises ambitionnent de lever des fonds, soit une proportion du même ordre de grandeur que pour la première étude. La majorité (72%) de ces entreprises prévoient que ces tours de table interviendront dès 2024.** Parmi ces acteurs qui cherchent des financements, une levée de fonds serait une première pour 27% d'entre elles.

Typologie de levées de fonds réalisées par les entreprises du secteur



Part des entreprises qui souhaitent lever des fonds dans le futur



16 [Funding rounds | La French Tech ecosystem map](#)

17 [Tech Insights 2023](#)

ENSEIGNEMENT 2

LES INVESTISSEURS FRANÇAIS SONT MAJORITAIRES, MAIS SEULEMENT DANS LES PHASES D'AMORÇAGE DES PROJETS

Parmi les levées de fonds réalisées par les entreprises répondantes, les acteurs français représentent en moyenne 64% des investisseurs. A titre de comparaison, fin 2023, les investisseurs français représentaient 54% des investisseurs au sein des levées de fonds réalisés par les entreprises de la FrenchTech¹⁸. Cette représentation est fortement soutenue par Bpifrance, qui est présente dans 45% des levées fonds *early stage* effectuées et témoigne de la volonté de la France d'accompagner le secteur dans son développement.

Lors de notre première étude en 2022, les investisseurs français étaient déjà bien représentés (58%) au sein des levées de fonds effectuées par les entreprises du secteur. Cependant, les sondés pointaient du doigt à la fois le manque de financements français lors des levées de fonds plus avancées (type série B et C), mais aussi le manque de connaissances des investisseurs sur le Web 3 et ses enjeux. Les entreprises avaient donc tendance à naturellement se tourner vers des investisseurs étrangers, plus matures sur ces sujets et

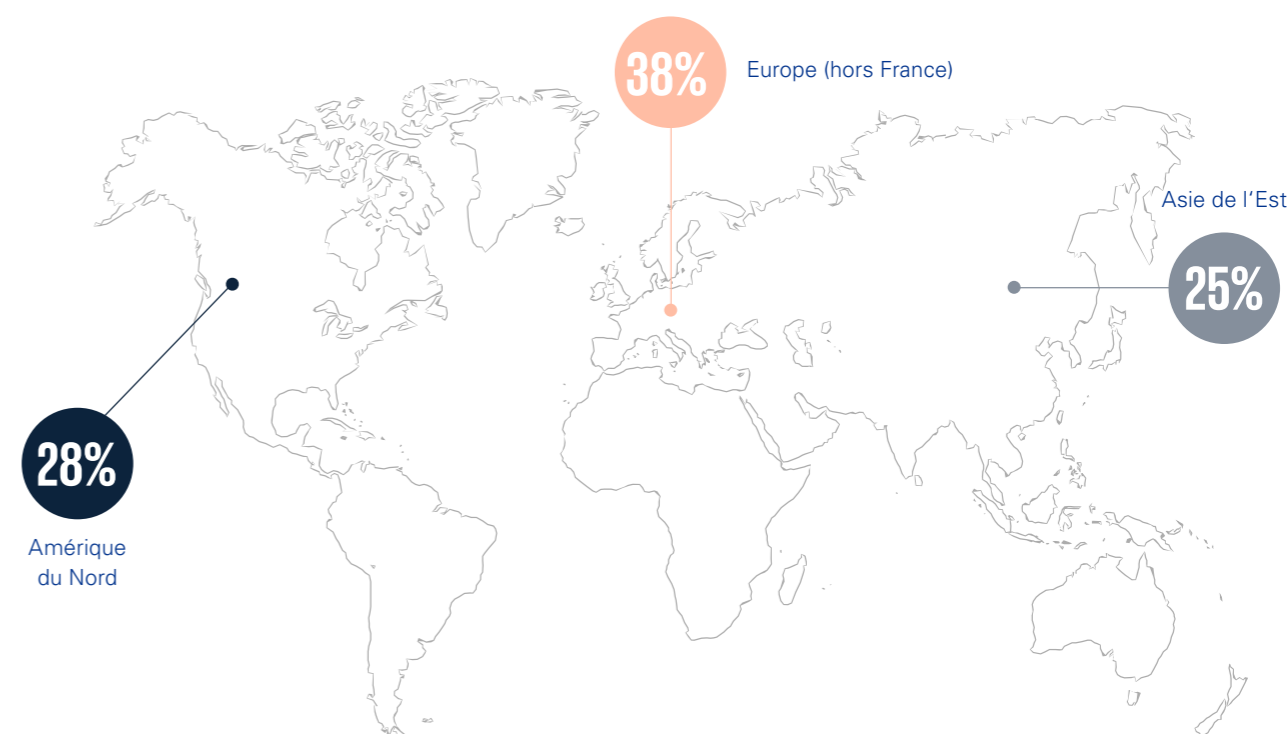
enclin à investir des montants plus importants. Certes, la surreprésentation de financements étrangers lors des levées de fonds importantes témoigne de l'attractivité des projets Web 3 français, mais peut poser des questions quant à la souveraineté nationale. En 2024, parmi les entreprises répondantes, les investisseurs français sont majoritaires dans 71% des levées de fonds *early stage* (pré-seed, seed et série A) et seulement dans 33% des levées de fonds plus avancées (série B et C). Le constat est donc le même deux ans après notre première étude.

Comme mentionné plus haut, si l'on veut éviter une migration de nos champions nationaux vers des pays plus "Web 3 friendly" et conserver une souveraineté sur le secteur, les investisseurs français doivent continuer à soutenir financièrement l'écosystème lors des phases d'amorçage (seed et série A), mais également d'accélération (série B et C) ou de late stage.

L'origine des financements étrangers est partagée entre 3 régions. D'abord l'Europe (notamment les Pays-Bas, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne), qui représente 37,5% des fonds étrangers, suivie de près par l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)

et l'Asie de l'Est (Japon, Corée du Sud, Hong Kong et Singapour) qui représentent respectivement 28% et 25% des fonds étrangers.

Origine des investisseurs étrangers



5 LES CLIENTS

ENSEIGNEMENT

LA GÉNÉRATION DES 18-25 ANS N'EST PAS CILÉE EN PRIORITÉ PAR LES ENTREPRISES DU WEB 3

Les entreprises du Web 3 ciblent principalement les 25-40 ans, suivis par la génération suivante, les 40-60 ans. Ainsi, la tranche d'âge 18-25 ans arrive seulement en troisième position dans le classement des populations de clients ciblés, alors qu'il s'agit de la population la plus représentée parmi les détenteurs (voir la partie Adoption). Leur pouvoir d'achat et leur

capacité d'investissement sont plus faibles que leurs aînés, et donc présentent un moindre potentiel pour les entreprises. Précisons que ces réponses concernent avant tout les entreprises qui s'adressent au consommateur retail (modèle dit B2C).

Classement des tranches d'âges les plus représentées parmi les clients des entreprises Web 3 en France



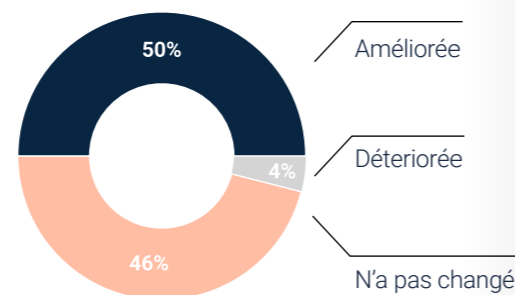
6 LES PARTENAIRES

ENSEIGNEMENT

L'ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES ET/OU PRESTATAIRES S'AMÉLIORE POUR LES ENTREPRISES

Historiquement, les entreprises françaises du secteur Web 3 étaient confrontées à des difficultés d'accès aux comptes bancaires et à certains produits d'assurance. Début 2024, 50% des entreprises estiment que la situation s'est améliorée par rapport à 2022. Cette tendance positive est le résultat d'une meilleure connaissance du secteur, de la montée en puissance des fournisseurs de services, de la mise en place de plusieurs réglementations et de l'action des associations professionnelles du secteur.

La recherche de partenaires s'est...



Cependant, 45,8% des répondants rencontrent encore des difficultés afin de trouver des partenaires en matière d'assurance. Plusieurs raisons expliquent cette problématique:

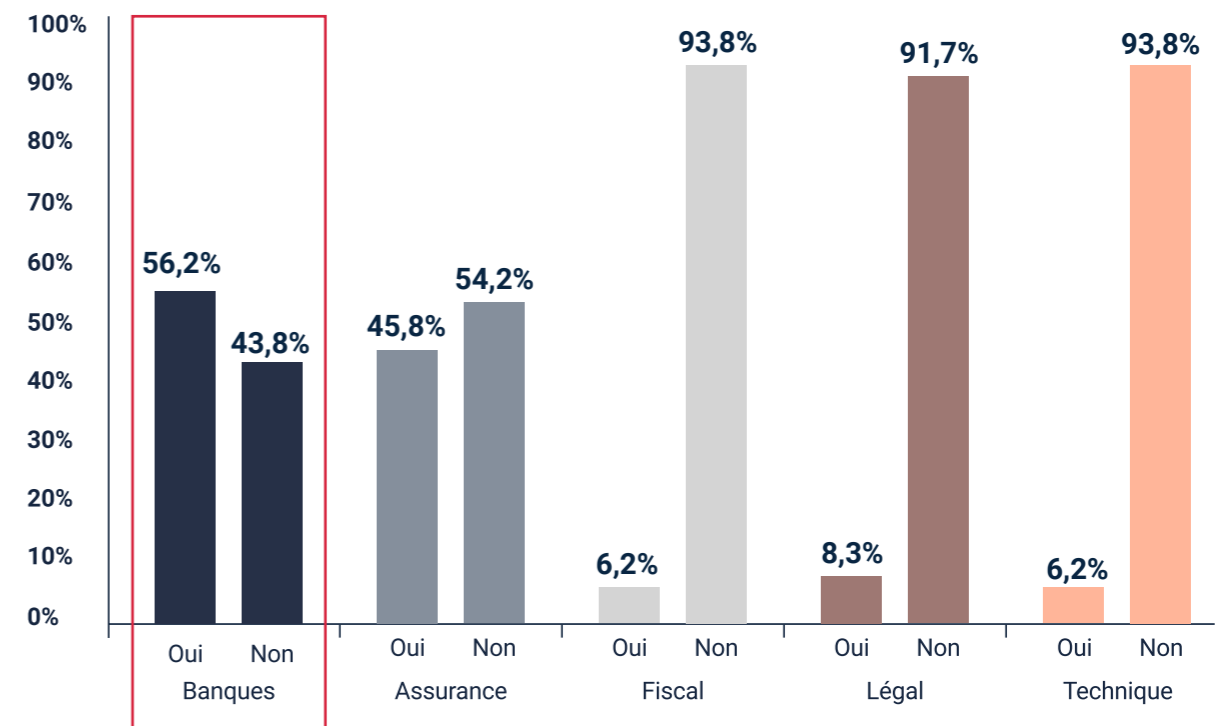
- des activités nouvelles et spécifiques aux crypto-actifs, comme la conservation de crypto-actifs, sont complexes à assurer avec l'émergence de nouveaux risques encore difficile à évaluer ;
- une concentration élevée du secteur qui crée des interdépendances entre acteurs et un risque systémique ;
- un marché encore peu développé avec de nouveaux risques à appréhender.

En ce qui concerne les banques, en 2022, 70% des entreprises du secteur rencontraient des difficultés à trouver un partenaire bancaire pour leurs activités Web 3. Début 2024, ce chiffre tombe à 56,3%.

Les répondants ont notamment cité la banque Delubac & Cie ou encore la Société Générale, comme partenaires privilégiés. Néanmoins, une majorité d'entreprises restent en marge du système bancaire français. Ces difficultés peuvent s'expliquer par la volonté des banques de ne pas s'exposer au secteur Web 3 en raison des risques financiers et réputationnels.

A contrario, plus de 90% des entreprises rapportent n'avoir aucun mal à trouver des partenaires dans les domaines fiscaux, légaux et techniques pour leurs activités Web 3.

Avez-vous eu des difficultés à trouver un partenaire...



À la question, quels acteurs privilégieriez-vous pour l'achat / vente et la conservation de crypto-actifs, les français interrogés ont répondu les banques en premier (20,5 % pour l'achat / vente et 21,2 % pour la conservation), devant l'auto-détention (respectivement 16,6 % et 17,5 %). Pourquoi, selon vous, les banques apparaissent-elles déjà comme des acteurs de référence ?

Delubac : Tout simplement parce que les crypto-monnaies sont de l'argent, en dépit de ceux qui affirment le contraire ! Et qui dit argent dit confiance. Le secteur crypto souffre aujourd'hui de nombreux scandales financiers - comme FTX. Malgré la très grande qualité des PSAN français, le grand public hésite encore à leur confier ses avoirs. Aujourd'hui, le particulier détenteur de crypto-actifs fait face à un choix cornélien :

- Soit confier son avoir crypto à un grand acteur spécialisé, avec les risques que cela suppose, je viens d'en parler.
- Soit l'auto-détention, qui requiert un système de sécurisation extrêmement poussé pour éviter les risques de braquage.

Au fondement de l'invention de la blockchain était la volonté de libérer les citoyens des banques. Le graal, en théorie, c'est l'autodétention. Cependant, cette liberté a un prix. Elle nécessite des compétences, des connaissances et des moyens. Les français n'ont ni l'envie de se faire braquer chez eux, ni l'envie de devoir construire des systèmes de sécurisation complexes et coûteux.

In fine, **la solution qui leur offre le meilleur équilibre entre sûreté et utilisabilité reste de placer leurs cryptos là où ils ont déjà l'essentiel de leur patrimoine : dans leur banque.** Mais encore faut-il qu'elle l'accepte...

22,8 % des français interrogés sont prêts à changer de banque afin d'accéder à des services crypto-actifs. C'est 3 % de plus qu'en 2022. Qu'est-ce que cela vous évoque ?

Delubac : Les français sont excédés par leur infantilisation permanente. Pour investir dans les crypto-actifs, ils souhaitent simplement pouvoir se tourner vers leur gestionnaire de compte. Charge à ce dernier de leur rappeler les risques liés à cet actif, en fonction du profil investisseur de leur client, avant d'accéder à leur demande. Aujourd'hui, le secteur financier classique est, dans sa grande majorité, vent debout contre la crypto. Règne du terrorisme, du blanchiment ou de la fraude, certains s'en sont donné à cœur joie dans la presse ! Résultat, la France a pris du retard et les Américains ne tarderont pas à proposer leurs services en France. Par souci de

souveraineté mais surtout pour répondre aux besoins des français, nous proposerons dès cette année :

- d'une part, une plateforme d'achat/vente et conservation de crypto-actifs, sécurisée, ségréguée et facile d'accès tout à la fois, côté Delubac & Cie ;
- d'autre part, côté DeluPay, notre filiale qui a développé une solution de paiement mobile 100 % française, nous allons rendre possibles les paiements crypto vers fiat (€, \$, £...). Vous pourrez ainsi faire tous vos paiements de manière ultra simple avec DeluPay sans avoir à changer de portefeuille, et chez tous les commerçants et e-commerçants qui en seront dotés.

Parmi les français qui se disent intéressés par la possibilité de placer une partie de leur épargne en crypto-actifs via leur banque, 48,5 % opteraient pour un accès direct aux crypto-actifs contre 25 % pour un accès indirect via un véhicule d'investissement (type ETF). Comment expliquer cette préférence ?

Delubac : Les ETF permettent certes de s'exposer à ce type de marché, mais en ne vous rendant propriétaire que d'un papier, avec tous les risques que cela induit. Être directement propriétaire de crypto individualisée, avec une adresse sur la blockchain – comme c'est le cas chez Delubac & Cie est fondamentalement différent ! En termes de piratage, il est aussi évident que transférer les avoirs individuels de milliers de clients détenant chacun leur adresse propre et qui s'en rendront compte immédiatement est autrement plus compliqué que de vider les réserves d'un *pure player* où les avoirs de tous les clients sont mélangés.

Au sein des acteurs de l'industrie crypto française, presque 20 % des répondants à notre étude sont déjà clients de la banque Delubac & Cie. Comment êtes-vous devenu l'acteur référent de l'industrie en France ?

Delubac : Premièrement, et contrairement à un marché bancaire plus que frileux en la matière, nous proposons des comptes bancaires de fonctionnement, via des conseillers formés en matière de crypto, pérennes dans le temps et accessibles sur leur propre téléphone. Avouez que cela change la donne ! Deuxièmement, à la demande de nos clients, nous sommes également en train de monter une offre de *Banking as a service*, alliant notre expertise crypto et une conformité stricte. Cette plateforme sera ouverte non seulement aux acteurs cryptos mais aussi aux néo-banques du marché. Mon maître mot depuis toujours : l'ouverture des marchés et la libre concurrence.

7 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

ENSEIGNEMENT 1

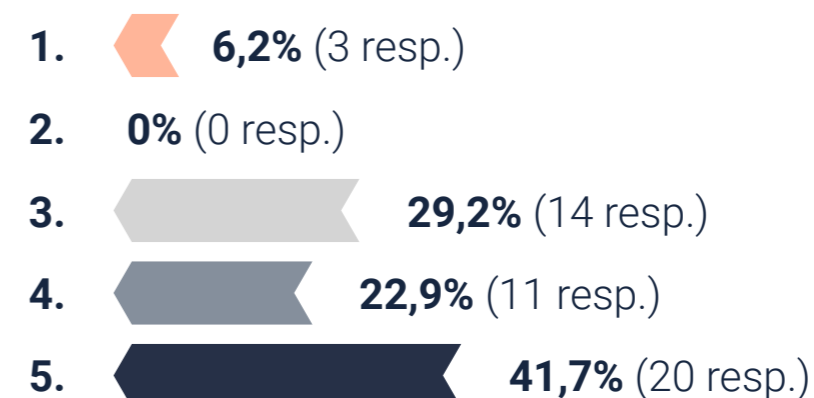
LES ENTREPRISES DU SECTEUR ESTIMENT QUE LES TECHNOLOGIES WEB 3 SONT COMPATIBLES AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En France, **64,6% des entreprises répondantes considèrent les technologies blockchain comme compatibles avec les enjeux de réduction de leur impact environnemental. De plus, 60,4% se disent influencées par les nouvelles réglementations environnementales dans leur choix de prestataire.**

La prise en compte de ces critères par les entreprises semble cohérente pour diverses raisons. Tout d'abord, intégrer des critères environnementaux dans le processus de sélection permet de réduire l'empreinte carbone globale de l'entreprise en choisissant des fournisseurs engagés dans des pratiques durables.

Ensuite, cela renforce la réputation de l'entreprise en montrant son engagement envers la responsabilité sociale et environnementale, ce qui peut attirer des clients sensibles à ces valeurs. Enfin cela favorise l'innovation et la collaboration dans le développement de solutions respectueuses de l'environnement, ce qui peut conduire à des économies de coûts à long terme et à une meilleure adaptation aux réglementations environnementales futures. En ce sens, le règlement MiCA oblige déjà les acteurs de marché à déclarer des informations concernant leur empreinte environnementale. Ces obligations pourraient d'ailleurs s'étendre aux actifs disponibles/distribués sur ces plateformes.

Sur une échelle de 1 à 5, à quel point estimez-vous que les technologies blockchain sont compatibles avec vos enjeux de réduction de l'impact environnemental ?



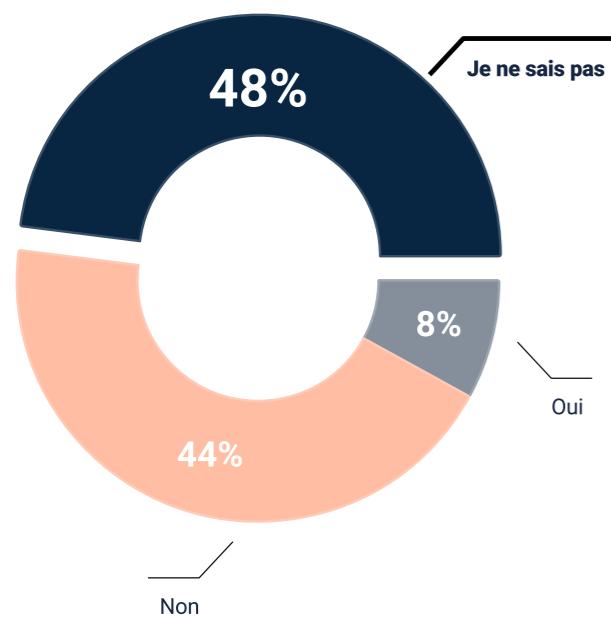
1 = pas du tout compatible et 5 = parfaitement compatible

ENSEIGNEMENT 2

LES INITIATIVES EN FAVEUR D'UNE SOBRIÉTÉ ACCRUE DU WEB 3 SONT MAL CONNUES

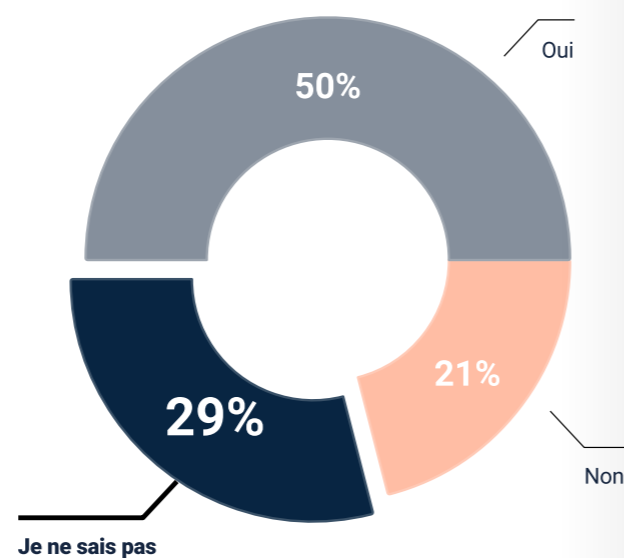
Il existe en France un manque de communication sur les mesures prises par les instances gouvernementales et les entreprises pour rendre l'industrie Web 3 plus verte. **29% des entreprises estiment ne pas savoir si des mesures concrètes sont prises par leurs pairs et ce chiffre monte à 48% lorsqu'il s'agit des mesures prises par les pouvoirs publics.**

Estimez-vous que les instances gouvernementales prennent des mesures concrètes pour rendre l'industrie plus verte ?



Les entreprises disposent aujourd'hui de leviers d'actions pour réduire leur impact environnemental, et notamment l'impact des technologies qu'ils utilisent. Mais la communication autour des mesures et leviers existants doit être accentuée et les injonctions des pouvoirs publics doivent être plus claires du point de vue opérationnel. Une communication accrue et plus de clarté faciliterait la mise en place des mesures par les acteurs de l'écosystème.

Estimez-vous que les entreprises du secteur prennent des mesures concrètes pour rendre l'industrie plus verte ?



Une majorité (79,8%) des français détenteurs de crypto sont préoccupés par l'impact environnemental de leurs actifs, et 63% se disent influencés dans leurs choix d'investissement par les enjeux environnementaux. Qu'en pensez-vous ?

Sesterce : 63% est tout de même un pourcentage assez haut, qui montre que plus de la moitié des détenteurs de cryptos prennent ce sujet-là en compte. La différence entre ces deux chiffres peut s'expliquer de deux manières. D'une part par le manque d'informations disponibles au sujet de l'impact environnemental des blockchains. Et d'autre part, et surtout, par le manque de solutions de blockchains vertes. **Aujourd'hui, un investisseur qui veut diversifier son portefeuille de crypto-actifs est obligé de prendre en compte des cryptos qui ne reposent pas sur des blockchains vertes.** Il est essentiel d'avoir des offres claires, variées et qui offrent un accès facile à des solutions d'investissement cryptos vertes. Le cadre réglementaire proposé aux investisseurs doit aussi être aligné avec l'offre. **Globalement, il faut aujourd'hui un push réglementaire, politique et de la part des dirigeants de l'industrie crypto pour favoriser la mise en place de solutions plus vertes.** Il y a aussi un sujet de maturité de l'écosystème. L'industrie crypto est une industrie très jeune. Elle manque encore de maturité et de facilité de lecture pour permettre aux consommateurs de faire des choix cohérents face aux enjeux environnementaux.

Sur le thème des réglementations, seulement 7,5% des entreprises crypto françaises estiment que des mesures concrètes sont prises par les instances gouvernementales pour rendre le Web 3 plus vert. Quel rôle devrait prendre le gouvernement selon vous ?

Sesterce : Il y a deux sujets importants. Premièrement, des outils réglementaires doivent être mis en place par les instances gouvernementales afin de faciliter l'audit des blockchains et de pouvoir développer des bilans environnementaux. Cela favorisera l'accompagnement des acteurs de l'industrie et permettra à des acteurs environnementaux de mieux les conseiller. Le deuxième sujet est celui de l'information. Nous devons construire un cadre plus transparent et être capable de partager aux industriels des informations qui soient claires pour leur permettre de mieux comprendre les réglementations. Le problème n'est pas uniquement que les instances ne mettent pas en place des mesures

concrètes, il y a aussi un manque de communication. Les communications doivent être plus régulières et les mesures plus transparentes pour permettre une montée en compétence des acteurs de l'industrie et une meilleure compréhension des mesures.

Que mettez-vous en place chez Sesterce pour contribuer à un meilleur accès aux informations ?

Sesterce : Pour remettre un peu de contexte : les produits Sesterce ont une approche 100% verte, dans le sens où toute l'énergie utilisée par nos produits est 100% verte. Cette volonté d'offrir des solutions vertes est au sein même de l'ADN de notre entreprise. C'est un sujet cœur à notre proposition commerciale et que nous sommes fiers d'expliquer à nos clients. Nous engageons aussi beaucoup de recherches sur les sujets environnementaux, que nous publions ensuite sur notre blog et nos réseaux sociaux. L'objectif est de communiquer auprès de toute l'industrie sur les aspects verts de la blockchain et sur l'utilité de nos datacenters pour les enjeux de réduction de l'impact environnemental des entreprises. Nous avons aussi noué des partenariats forts avec des entreprises blockchain et des industriels, afin de construire ensemble des solutions technologiques 100% vertes. On essaie donc d'échanger avec tout le monde, que ce soit avec les pouvoirs publics lors de congrès et réunions dédiés ou bien auprès de nos clients et partenaires.

Selon vous, les technologies blockchain sont-elles compatibles avec les enjeux environnementaux ?

Sesterce : Les technologies *blockchain* sont parfaitement compatibles avec les enjeux environnementaux. Historiquement, la *blockchain* a été décriée quant à son impact environnemental et de fait, beaucoup contrôlée. L'avantage est que les acteurs de l'industrie ont dû développer une certaine rigueur sur les sujets environnementaux, bien plus que dans d'autres industries. Le résultat est que l'industrie blockchain est aujourd'hui plutôt en avance sur ces sujets-là. J'irai même plus loin en disant que c'est un sujet de culture de l'écosystème. Les acteurs *blockchain* cherchent, pour la majorité, à créer un monde plus vertueux, plus libre et plus respectueux de l'environnement. **Pour les aider à avancer dans cette direction, il est donc important d'apporter de la transparence, continuer à communiquer et construire toujours plus d'outils adaptés.**



LA FRANCE EST EN AVANCE SUR LES MESURES RÉGLEMENTAIRES QUI ENCADRENT LES ACTIFS NUMÉRIQUES, MAIS LE CADRE FISCAL POSE PROBLÈME AUX ENTREPRISES WEB 3

2023 a été une nouvelle année de renforcement de la réglementation française et européenne pour les entreprises du secteur Web 3, notamment avec la publication au Journal officielle de l'UE du règlement MiCA et du règlement révisé *Transfers of Funds* (TFR) en juin. La France fait office de pionnière, grâce à la mise en place du régime PSAN (prestataire de services sur actifs numériques) dès 2019 avec la loi Pacte, renforcée par trois fois depuis (dont une dernière fois en 2023).

Ce régime définit et encadre les activités de conservation, achat/ventes, échange d'actifs numériques et exploitation de plateforme de négociation d'actifs numériques en France. Si dans un premier temps la mise en place de ces cadres a pu être promue comme vecteur de sécurité et de visibilité pour les entreprises, dans un second temps à l'épreuve du réel, les questions opérationnelles qui restent en suspens et les coûts associés ont fortement compromis cette ambition.

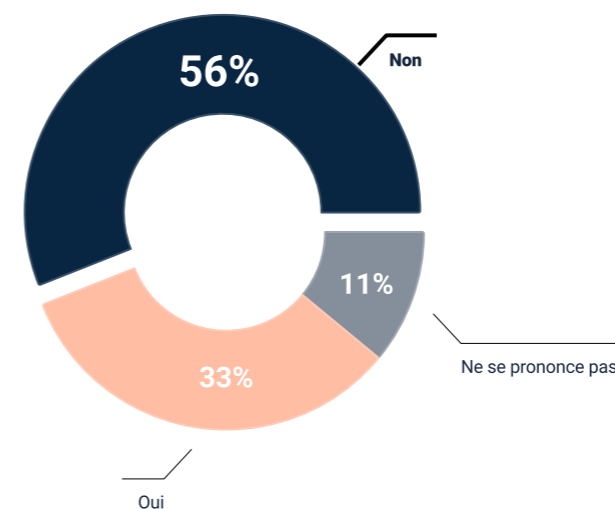
En effet, les exigences de conformité - coûteuses dans leur ensemble - associées à la complexité du droit du travail et au coût des embauches en France, conduit désormais une majorité des entreprises à étudier l'opportunité de s'établir dans d'autres juridictions, notamment celles où la procédure d'obtention de l'agrément est plus rapide. Cela, d'autant plus que l'obtention d'une licence sous la réglementation MiCA permettra aux entreprises de « passer » leur activité

dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Cette tendance est renforcée par la perception négative qu'ont les sociétés de la fiscalité en France.

D'un point de vue fiscal, **56% des répondants estiment que le cadre français n'est pas favorable à l'adoption des crypto-actifs, et 63% qu'il n'est pas adapté à leurs activités Web 3**. Une des mesures les plus décriées est la taxe de 30% sur les plus-values réalisées en cryptomonnaies par les investisseurs particuliers. Les entreprises craignent que cette taxe freine l'adoption et crée un déséquilibre compétitif entre la France et les pays ayant une fiscalité plus avantageuse. Par exemple, l'Allemagne distingue 2 niveaux d'imposition en fonction de la durée de détention des actifs (baisse du niveau d'imposition pour une détention long terme). Par ailleurs, il subsiste des doutes sur la qualification de certains crypto-actifs par rapport à leur usage. Ce manque de clarté risque de soumettre des crypto-actifs représentant des sous-jacents divers à des régimes fiscaux inadéquats. Au-delà des actifs, des événements spécifiques au Web 3, comme les *airdrops*, peuvent poser de nouvelles questions pour les entreprises et utilisateurs qui les effectuent.

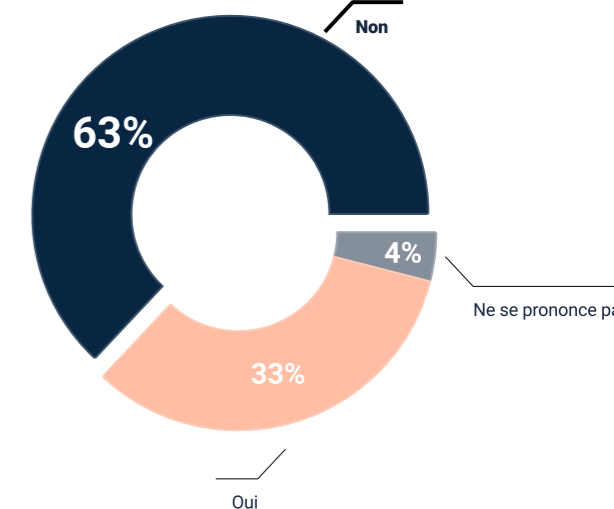
Les entreprises du secteur Web 3 en France dénoncent aussi le flou autour de la déclaration de certains revenus issus du *farming* ou du *staking*, outre la complexité globale du cadre fiscal.

Pensez-vous que la fiscalité liée à l'investissement en crypto-actifs est appropriée pour favoriser l'adoption de crypto-actifs ?



Enfin, l'année politique 2024 sera marquée par les élections européennes de juin. Ces élections seront l'occasion pour l'écosystème Web 3 français de renforcer ses positions.

Pensez-vous que la fiscalité de votre pays de résidence est aujourd'hui adaptée à vos activités impliquant la gestion de crypto-actifs ?



91,7% des répondants estiment d'ailleurs qu'il est du rôle d'un(e) candidat(e) aux élections européennes de favoriser le développement du Web 3 en France et en Europe.



9 LE MOT DE LA FIN DE NADIA FILALI DIRECTRICE INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT POUR LE GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Partenaire de l'étude depuis sa création, **la Caisse des Dépôts** soutient le développement des écosystèmes innovants comme celui du Web 3. Pour comprendre l'évolution de ce secteur et mieux anticiper les usages de demain, il est crucial de disposer de données tangibles sur l'industrie. Dans le cadre de cette étude, les informations nous permettront d'analyser le développement du secteur, ainsi que l'adoption de nouvelles pratiques par les utilisateurs et la diffusion des nouveaux outils financiers en France et en Europe. Enfin cela permet d'éclairer l'ensemble des acteurs de la place, mais aussi de sensibiliser et éclairer les décideurs publics et régulateurs, à l'heure où l'industrie du Web 3 se professionnalise et où les régulateurs travaillent à encadrer les usages numériques.

Une stabilisation des chiffres, fruit des travaux concertés des régulateurs et de l'industrie

La tendance globale de cette étude 2024 traduit une connaissance et des usages stables : 84% des Français ont entendu parler des actifs numériques et 12% en détiennent. L'année 2023 a été difficile sur les marchés crypto, ce qui a pu avoir une influence sur l'intérêt du grand public pour ces actifs et encourager des pratiques d'investissement plus occasionnelles, puisque 53% des investisseurs ont moins de 10% de leur épargne en actifs numériques et 73% ont investi moins de 10 000 euros. Cette tendance à la prudence se retrouve dans la confiance en la régulation du secteur, puisque l'enregistrement PSAN reste un facteur rassurant pour 88% des acquéreurs, et les futures réglementations européennes influenceront les choix d'acquisition de la majorité des répondants intéressés par ces actifs ou en possédant déjà. La régulation reste donc un facteur majeur de développement du secteur comme vecteur de confiance et d'institutionnalisation. En anticipant le développement de cette industrie, les régulateurs français puis européens ont créé un cadre réglementaire sécurisant pour les épargnants, et leurs travaux concertés ont été un facteur de croissance déterminant pour le secteur. Aujourd'hui, les textes font l'objet de discussion dans l'optique d'une révision au niveau européen et il est important de poursuivre les échanges avec les régulateurs, pour s'assurer d'un cadre équilibré et adapté, qui continue à soutenir l'innovation, et un développement souverain de l'industrie du Web 3 en Europe.

Une consolidation du secteur à soutenir

Du côté de l'industrie, l'étude met en évidence un rebond

de la croissance des entreprises après une phase de crise, qui se traduit dans les intentions d'embauche, dont 41% afin de recruter des collaborateurs en charge du juridique et de la conformité. Le développement d'équipes dédiées en charge de ces sujets est indispensable, à la fois pour se conformer au règlement MICA qui entrera bientôt en vigueur, mais aussi dans une démarche de structuration interne des entreprises, une étape indispensable pour la professionnalisation du secteur et la constitution de grandes entreprises qui seront demain leaders en Europe. Concernant l'investissement, si les investisseurs français s'intéressent de plus en plus au Web 3, il faut encore développer le soutien financier au secteur, surtout face aux financements internationaux, principalement américains et asiatiques. Le soutien à la création et la croissance des champions du Web 3 en France est nécessaire pour défendre nos intérêts, nos valeurs et surtout soutenir le développement en Europe des outils numériques à venir.

Le Web 3, un outil décentralisé au service des usages de demain

Si le Web 3 est principalement connu pour les actifs numériques, leur architecture décentralisée est aujourd'hui au cœur de travaux sur les futurs outils numériques des citoyens. L'étude indique que 43% des répondants seraient intéressés par une identité numérique qui ne dépend pas des grands acteurs américains, et le chiffre monte à 79% au sein des détenteurs d'actifs numériques. Il y a donc une demande pour ces nouveaux outils d'identité numériques, dont la conception et la mise en place est un enjeu important de souveraineté en Europe. Dans un objectif de développement d'un écosystème souverain dans le domaine de la confiance numérique et du Web 3, la Caisse des Dépôts, aux côtés de La Poste, Engie et EDF ont créé Archipels, aujourd'hui rejoint par IN Groupe, une plateforme dédiée à la certification et la gestion d'identités numériques. Archipels est aujourd'hui opérationnelle et contribue notamment aux travaux de développement du *e-wallet* d'identité numérique porté par la Commission européenne.

Investir dans le Web 3 est donc important pour défendre la compétitivité de notre marché, mais surtout pour l'avenir de notre paysage numérique, afin de soutenir le développement de solutions technologiques souveraines protectrices des droits et des données des utilisateurs.

CONTACTS

Faustine Fleuret

Présidente et Directrice Générale de l'Adan
faustine.fleuret@adan.eu

Catherine Philippe

Associée Blockchain & crypto-actifs
KPMG en France
cphilippe@kpmg.fr

www.kpmg.com

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2024 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.